

Les programmes du secteur ARTS

Mise à jour des données sur les programmes et
suivi des recommandations de la Commission
des universités sur les programmes

Rapport n° 19 transmis par le Comité de suivi sur
les programmes au Comité des affaires académiques
Mai 2004



CREPUQ
CONFÉRENCE DES RECTEURS
ET DES PRINCIPAUX
DES UNIVERSITÉS DU QUÉBEC

Table des matières

Introduction	1
Chapitre 1	Mise à jour des données sur les programmes, leurs effectifs et les unités académiques responsables..... 3
Chapitre 2	Suivi des recommandations de la Commission des universités sur les programmes (CUP) 11
Chapitre 3	Bilan de la situation depuis les travaux de la CUP 19
Annexe I	Mandat du Comité de suivi sur les programmes et des groupes de travail (abrégé)..... 21
Annexe II	Listes des membres du Comité de suivi sur les programmes et du Groupe de travail 24
Annexe III	Tableaux sur les effectifs étudiants, le corps professoral, le financement de la recherche et les crédits-étudiants..... 25
Annexe IV	Recommandations de la CUP concernant les programmes et unités de musique 46
Annexe V	Catégorie de la création pour fin d’inventaire 47

Introduction

La Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec a résolu en novembre 2000 de donner suite à trois recommandations du rapport final de la Commission des universités sur les programmes (CUP), soit la mise à jour des données sur les programmes, le suivi des recommandations des rapports sectoriels de la Commission et un bilan de la situation des programmes. Le mandat de piloter cette opération a été confié au Comité des affaires académiques de la CREPUQ.

À cette fin, des groupes de travail sont mis sur pied dans chacun des secteurs ou regroupements disciplinaires à l'image des sous-commissions qui avaient été formées dans le cadre des travaux de la CUP; les établissements universitaires qui offrent des programmes de grade dans un secteur donné désignent leur représentant au Groupe de travail correspondant. La supervision du travail est assurée par le Comité de suivi sur les programmes composé de professeurs honoraires, provenant de disciplines et d'établissements différents, qui connaissent bien le système universitaire et jouissent d'une bonne crédibilité auprès de la communauté. Chaque Groupe de travail tient deux réunions – ou trois, à titre exceptionnel – et produit un rapport à l'intention du Comité des affaires académiques. Le mandat plus détaillé du Comité de suivi sur les programmes et des groupes de travail est présenté en annexe, de même que les listes des membres du Comité de suivi et du Groupe de travail responsable de la production du rapport sur les programmes en arts, incluant les programmes de musique.

Plusieurs recommandations contenues dans les rapports sectoriels de la Commission faisaient état de rapports de suivi à présenter à des dates précises dans le passé. Dans la plupart des cas, ces présentations n'ont pas eu lieu. Par ailleurs, dès les premières délibérations des groupes de travail, on a noté le manque de précision de recommandations quant à l'identification des responsables des initiatives à prendre.

Considérations méthodologiques

Le nouvel inventaire des programmes tient compte de tout changement, retrait ou ajout depuis la publication des rapports sectoriels de la CUP **parus en septembre 1997 (rapport n° 1, musique) et en avril 2000 (rapport n° 24, arts)**. La programmation a été mise à jour et vérifiée à partir des sites Web ou des annuaires des établissements et des informations fournies par les représentants institutionnels lors des réunions. Certains documents ont également été consultés, comme les réactions officielles de certains établissements aux recommandations de la CUP et les contrats de performance. On rappelle que les contrats indiquent, par grand secteur disciplinaire, des engagements des universités pour, entre autres, augmenter les taux de diplomation.

Les données les plus récentes et les plus pertinentes sur les programmes sont recueillies à même deux sources. Généralement, les données sur les inscriptions, nouvelles inscriptions et diplômés viennent du Système de gestion des données sur l'effectif universitaire (GDEU) qui remplace l'ancien système de recensement des clientèles universitaires (RECU) du ministère de l'Éducation (MEQ). Les inscriptions (ou effectifs) sont celles des sessions d'automne. Les nouvelles inscriptions et les diplômés représentent les totaux de l'année civile. Toutes les autres informations proviennent des bureaux de recherche institutionnelle des établissements ou leur équivalent. Autant que possible, les données présentées et la manière dont elles le sont reflètent celles des rapports sectoriels de la CUP qui constituent le point de départ obligé des travaux, exception faite de la numérotation des tableaux. Certaines informations peuvent avoir été enlevées ou ajoutées selon leur pertinence en lien avec le présent exercice. Dans le cas des données sur les taux de diplomation et les taux de placement, elles n'ont pu être mises à jour en raison de l'absence d'études plus récentes.

Chapitre 1

Mise à jour des données sur les programmes, leurs effectifs et les unités académiques responsables

Le tableau 1 présente la programmation à l'automne 2003 dans le grand secteur des arts, incluant les programmes en musique qui avaient été traités séparément lors des travaux de la Commission des universités sur les programmes. Les changements survenus entre l'automne 1996 et l'automne 2003, sont indiqués par des symboles et sont explicités au tableau 2.

Le Comité des affaires académiques de la CREPUQ avait décidé d'intégrer les programmes en études et production cinématographiques dans le secteur des communications, en raison de la composante des programmes en *études cinématographiques* qui présente des similarités avec les autres études en communication. Ainsi, les programmes ont été retirés du secteur des arts, une décision désapprouvée par les représentants du présent secteur. La *production cinématographique* est une activité de création artistique importante. La *Mel Hoppenheim School of Cinema* de l'Université Concordia est d'ailleurs intégrée à la Faculté des beaux arts. Par ailleurs, une nouvelle catégorie de programmes a été ajoutée, les programmes multidisciplinaires en arts, des programmes qui abordent plus d'un domaine des arts, l'enseignement étant considéré comme un domaine. Ainsi, plusieurs programmes à deux cheminement ou plus ont été déplacés dans cette nouvelle catégorie plus représentative.

On note deux retraits importants déjà annoncés dans le rapport de la CUP sur le secteur des arts, ainsi que dans les rapports faisant état des suivis accordés dans le domaine de la musique : l'Université de Montréal a fermé ses programmes d'arts plastiques et l'UQTR s'est retirée du domaine de la musique. De plus, comme dans la plupart des autres secteurs, on note que l'Université Concordia n'offre plus de programme de *Honours*. Les programmes de *Specialization* (de niveau intermédiaire) les remplacent quand ce ne sont pas uniquement des programmes de *Major* qui sont offerts.

Suivant la reconfiguration générale des baccalauréats en vigueur dans la majorité des facultés à l'Université Laval, les mineure et majeure en théâtre et en histoire de l'art ont été fermées. Toutefois, les certificats et diplômes de premier cycle qui étaient rattachés à ces programmes, ont été maintenus. Par ailleurs, un nouveau baccalauréat spécialisé en études théâtrales a été créé.

Dans le réseau de l'Université du Québec, en plus de nouvelles mineures ou certificats, les nouveautés à signaler sont : à l'UQO, un nouveau baccalauréat en enseignement des arts et à l'UQAM, trois nouveaux DESS dans les domaines de la danse, de l'éducation somatique et de l'analyse expressive du mouvement, ainsi qu'un nouveau DESS en enseignement des arts visuels et médiatiques. On rappelle que depuis 1999, l'UQO offre une concentration en bandes dessinées au certificat et au baccalauréat en arts et en design.

Dans le domaine de la musique, on note la création de plusieurs programmes à l'Université McGill. Entre autres, le doctorat *ad hoc* de cet établissement est devenu un programme régulier. De nouveaux programmes en interprétation se sont développés tant à l'Université McGill, qu'à l'Université de Montréal et à l'Université de Sherbrooke. L'Université de Montréal n'offre plus d'option en interprétation de la musique populaire et a scindé son baccalauréat en composition en deux programmes : l'un en composition instrumentale ou mixte et l'autre en composition électroacoustique. La maîtrise en technique d'écriture dont

on annonçait la fermeture dans le rapport de la CUP a bel et bien été fermée. Par contre, le baccalauréat est maintenu. L'Université a également créé une option en direction d'orchestre dans ses programmes de maîtrise et de doctorat. Les programmes en *technologies* (enregistrement, applications informatiques) se sont multipliés tant à l'Université Concordia qu'à l'Université McGill. Enfin, le baccalauréat en éducation musicale de l'Université Laval est maintenant offert à l'Université de Sherbrooke, avec la collaboration des professeurs de cette université.

Évolution des effectifs étudiants dans le grand secteur des arts

Dans le domaine des **arts visuels et médiatiques**, les inscriptions totales dans les programmes de certificat ou mineure, qui étaient en baisse depuis plusieurs années, ont augmenté en 2002, et ce, même si le programme de l'Université de Montréal a été fermé. Dans le cas des programmes de baccalauréat, les inscriptions totales se sont maintenues, malgré la fermeture du programme de l'Université de Montréal. Les effectifs dans les programmes en photographie de l'Université Concordia sont particulièrement nombreux et en hausse (les données de ces programmes sont agglomérées à celles des autres programmes aux tableaux 3.1 et 3.2).

En **design**, les inscriptions totales dans les programmes de baccalauréat sont en hausse quasi-constante. Les inscriptions au baccalauréat en design de la mode de l'UQAM ont plus que doublé (tableau 3.3).

En **enseignement des arts**, on note une baisse des effectifs dans les programmes du niveau du *Specialization* de l'Université Concordia, en raison de la transformation du *Specialization in Drama in Education*, un programme entièrement dédié à l'art dramatique, et en raison de l'imposition d'un contingentement à compter de 1998 (tableau 3.4). Aux cycles supérieurs (tableau 3.5), les inscriptions dans les programmes de l'Université Concordia se maintiennent, sauf dans le diplôme de deuxième cycle où les admissions sont suspendues depuis 2001.

En **histoire de l'art**, les effectifs totaux dans les programmes de premier cycle se maintiennent, sauf en 2002 au baccalauréat où ils ont augmenté (tableaux 3.6 et 3.7). Au niveau de la maîtrise (tableau 3.8), après avoir enregistré une baisse pendant plusieurs années, les effectifs semblent s'être stabilisés. Au doctorat, les inscriptions totales atteignent un sommet en 2002.

Dans le domaine de l'**art dramatique et du théâtre**, le tableau 3.9 montre que les programmes courts de premier cycle enregistrent une baisse d'effectifs dans les récentes années, sauf en 2002. Au baccalauréat, rien de particulier n'est à signaler si ce n'est que le baccalauréat de l'UQAM accueille désormais, dans le profil interprétation, une cohorte de 20 étudiants, plutôt que 40 auparavant. Parallèlement, le nombre d'admissions au profil études critiques-dramaturgie a été augmenté. La seule maîtrise offerte dans le domaine enregistre une baisse d'effectifs constante depuis le début des années 1990.

Au tableau 3.10, on constate que les inscriptions atteignent un sommet en 2002 dans le programme de **danse** de l'Université Concordia. Dans les programmes de l'UQAM, les effectifs se maintiennent. En **muséologie**, les inscriptions ont atteint un sommet en 2002 à l'Université de Montréal. Quant aux programmes **multidisciplinaires** en arts (tableau 3.11), les inscriptions atteignent également un sommet en 2002.

En **musique**, les effectifs se maintiennent dans la plupart des programmes (tableaux 3.12 à 3.16). Dans le champ de l'interprétation, les inscriptions tant au baccalauréat (tableau 3.13)

qu'à la maîtrise (tableau 3.15) sont plutôt en hausse. Au doctorat, les données sont agglomérées (tableau 3.16), mais de l'avis des représentants du secteur, les inscriptions en interprétation sont aussi en augmentation. Il en est de même des effectifs du baccalauréat en éducation musicale.

En ce qui a trait aux unités académiques, on note la création d'une nouvelle unité responsable des programmes en arts à l'UQO : l'École multidisciplinaire de l'image.

Rappelons que les programmes de l'Université Laval dans le grand secteur des arts sont gérés par trois facultés différentes : la Faculté d'aménagement, d'architecture et des arts visuels, la Faculté de musique, ainsi que la Faculté des lettres dont le Département d'histoire (responsable des programmes d'histoire de l'art et de muséologie) et le Département des littératures (responsable des programmes de théâtre).

À l'Université de Montréal, les programmes d'études cinématographiques ne relèvent plus du Département d'histoire de l'art, mais d'un nouveau département d'études cinématographiques également logé à la Faculté des arts et sciences.

À l'UQAM, parallèlement à la création de la Faculté des arts, trois départements sont devenus des Écoles : l'École des arts visuels et médiatiques, l'École de design et l'École supérieure de théâtre.

Les données sur le corps professoral, de même que les données les plus récentes sur le financement de la recherche (2000-2001 et 2001-2002) et les crédits-étudiants (automne 2002) sont présentées aux tableaux 4, 5 et 6 en annexe du présent rapport. Au sujet des ressources professorales, il faut signaler qu'elles supportent les leçons individuelles et les ateliers et autres cours en petits groupes, qui composent la plupart des programmes du secteur. Quant aux données sur le financement de la recherche, elles peuvent ne pas comprendre les montants reçus de la Fondation canadienne pour l'innovation et elles doivent être interprétées avec beaucoup de circonspection. En fait, selon les représentants du secteur, ces données sont peu représentatives de la qualité et de la quantité des travaux de recherche-créditation effectués dans les divers domaines artistiques, qui sont très nombreux à être réalisés sur une base individuelle et non subventionnée.

Il faut signaler que les tableaux publiés dans le rapport de la CUP sur le secteur de la musique, concernant le nombre d'étudiants pour chaque professeur régulier et les crédits-étudiants, comportaient plusieurs erreurs.

Tableau 1 – Programmes du grand secteur des arts à l'automne 2003

	Bishop's	Concordia	Laval	McGill	UdeM	UdeS	UQAC	UQO	UQAM	UQAT	UQTR	Total
Arts visuels et médiatiques												
Certificat ou mineure		••	•		✕	•2	•⊙	c	✕✕✕•	•⊙⊙	•3	11
Majeure	◇	◇			✕					◇		
Baccalauréat	c	••••• ¹	•		✕		c	c	•	✕⊙	•	10
Maîtrise		c ²	•				c		c ⁴			1
Doctorat		c ³							c			
Sous-total		8	3			1	2		2	4	2	22
Design												
Certificat ou mineure		•						c				1
Majeure		◇										
Baccalauréat		• ¹	•				c	c	••			4
Maîtrise			c				c		c			
Sous-total		2	1						2			5
Danse												
Majeure		◇										
Baccalauréat		• ¹							•			2
DESS									⊙⊙⊙			3
Maîtrise									•			1
Doctorat									c			
Sous-total		1							5			6
Art dramatique et théâtre												
Certificat ou mineure	•	•	•	⊙			•					4
Majeure ou diplôme	◇	◇	•	◇								1
Baccalauréat	•	•••⊙	⊙	c			c		•			8
Maîtrise			c				c		•			1
Doctorat			c						c			
Sous-total	2	6	3				1		2			14
Enseignement des arts autres que musique												
Certificat							•					1
Majeure		◇										
Baccalauréat		•	•				•	⊙	ccc		•	5
Diplôme de 2 ^e cycle		✕							⊙			1
Maîtrise		•					c		c			1
Doctorat		•							c			1
Sous-total		3	1				2	1	1		1	9
Histoire de l'art												
Certificat ou mineure		•	•	•	•		•		⊙⊙			7
Majeure ou diplôme		◇	•	◇	◇							1
Baccalauréat	c	• ¹	•⊙	•	• et c		c		•			5
Maîtrise		•	•	•	•				•			5
Doctorat		5	5	•	• ⁵				5			2
Sous-total		3	4	4	4		1		4			20
Muséologie												
Baccalauréat			⊙									
Diplôme de 2 ^e cycle			•									1
Maîtrise					6				• ⁶			1
Sous-total			1						1			2
Programmes multidisciplinaires en arts												
Certificat ou mineure	✕••	✕•• ⁷						•		⊙		6
Majeure		◇										
Baccalauréat	•	•••• ⁸					•	•				7
Maîtrise		• ²	•⊙				•		• ⁴			5
Doctorat			⊙						•			2
Sous-total	3	7	3				2	2	2	1		20
Musique-général ²³												
Mineure ou certificat	•	•	•	⊙	⊙	•					✕	6
Majeure	◇	◇		◇								
Baccalauréat	•	•• ¹²	•	••(B.Mus./B.A.)	•	•						8
Sous-total	2	3	2	3	2	2						14

Tableau 1 (suite)

	Bishop's	Concordia	Laval	McGill	UdeM	UdeS	UQAC	UQO	UQAM	UQAT	UQTR	Total
Interprétation classique, jazz, pop.												
Mineure ou certificat						○						1
Majeure ou diplôme			• ¹⁵	◇								1
Baccalauréat	c ¹³	c ^{13,9}	c ¹⁰	••○○○	•• ⁹ ○	c○ ⁹			• (cc)	• c ¹¹	×× ¹⁰	10
Diplôme de 2 ^e cycle		•			•• ¹⁴	○						5
Maîtrise			•	•	•							3
Doctorat				○	•							2
Sous-total		1	1	8	7	3			1	1		22
Composition et techniques d'écriture												
Majeure				◇								
Baccalauréat	c ^{13,17}	c ^{13,17}	c	•	••○							4
Diplôme de 2 ^e cycle					•							1
Maîtrise			•	•	•×							3
Doctorat				•	•							2
Sous-total			1	3	6							10
Histoire, musicologie historique et théorique												
Mineure				○								1
Majeure				◇								
Baccalauréat	c ^{13,17}		c	••	•				c			3
Maîtrise			• ¹⁸	••	• ¹⁹							4
Doctorat			• ¹⁸	••	• ¹⁹							4
Sous-total			2	7	3							12
Éducation musicale et didactique instrumentale												
Certificat											×× ²⁰	
Baccalauréat			• ²¹	•		○ ²¹	c		c		×	2
Maîtrise			••	•								3
Doctorat			c	•								1
Sous-total			3	3								6
Technologies, électroacoustique, enregistrement												
Mineure		○		○								2
Majeure		◇										
Baccalauréat		○ ¹⁶		• ¹³								2
Maîtrise				•• ²²								2
Doctorat				○	○							2
Sous-total		2		6								8

Source : annuaires des établissements universitaires.

c = cheminement, concentration, option, profil, mention, orientation

○ = nouveau

× = en suspension d'admissions ou fermé

◇ = possibilité d'obtenir un baccalauréat avec majeure

- 1 Baccalauréats avec majeure seulement.
- 2 *Master in Fine Arts* (avec concentrations en arts visuels et médiatiques et en production cinématographique).
- 3 Concentration au *Ph. D. in Humanities*.
- 4 Maîtrise en arts visuels et médiatiques (deux concentrations).
- 5 Programme offert conjointement par les universités Concordia, Laval, de Montréal, ainsi que par l'UQAM.
- 6 Programme offert conjointement par l'Université de Montréal et l'UQAM.
- 7 *Women & the Fine Arts; Digital Image/Sound & the Fine Arts; Art History & Studio Art*.
- 8 *Studio Art; Interdisciplinary Studies; Digital Image/Sound & the Fine Arts; Art History & Studio Art*.
- 9 Classique et jazz.
- 10 Classique, jazz et populaire.
- 11 Classique et populaire.
- 12 *Integrative Music Studies (with a Major)* et *Selected Music Studies (with Honours)*.
- 13 Baccalauréats *with Honours* ou *with a Specialization* seulement.
- 14 DESS en interprétation et DESS en répertoire d'orchestre.
- 15 Jazz et populaire.
- 16 Baccalauréat *with a Major* seulement.
- 17 *Music Theory/Composition Studies*.
- 18 Musicologie historique et théorique.
- 19 Orientations en musicologie historique de type classique (musique occidentale) et en ethnomusicologie.
- 20 Concentration en interprétation et enseignement de l'instrument.
- 21 Programme offert à Sherbrooke par l'Université Laval avec la collaboration de l'Université de Sherbrooke.
- 22 M. Mus. in *Sound Recording* ; M. A. in *Music Technology*.
- 23 Cette catégorie regroupe les programmes de formation générale, sans spécialité, ainsi que les programmes de culture musicale.

Note : la concentration en musicothérapie du bac. en musique de l'UQAM a été traitée dans le secteur Psychologie, psychoéducation, etc.

Tableau 2 – Détail à l'automne 2003 des changements ¹ dans la programmation en arts survenus depuis la parution des rapports n° 1 (musique) et n° 24 (arts) de la CUP

Établissement	Nom du programme	Suspension des admissions ou fermeture	Nouveau	Modifié	Erreur dans le rapport de la CUP	Remarques
Bishop's	<i>Certificate in Fine Arts</i>	✓				
Concordia	<i>Major in Playwriting</i>		✓			
	Dip. de 2 ^e c., <i>Art Education</i>	✓				
	<i>Minor in Digital Image/Sound and the Fine Arts</i>	✓				
	<i>Specialization in Digital Image/Sound and the Fine Arts</i>		✓			Programme multidisciplinaire; un <i>Major</i> était déjà offert dans le domaine.
	<i>Minor & Major in Electroacoustic Stud.</i>		✓			
Laval	Maîtrise en arts visuels			✓		Nouvel axe avec essai en design graphique et multimédia, au lieu d'une maîtrise sur mesure tel qu'annoncé dans le rapport de la CUP.
	Mineure et majeure en théâtre	✓				Le certificat et le diplôme de premier cycle sont maintenus.
	Baccalauréat en études théâtrales		✓			Avec concentration multidisciplinaire en théâtre et autres arts.
	Maîtrise et doctorat en littérature et arts de la scène et de l'écran		✓			Programme multidisciplinaire.
	Maîtrises et doctorats en littérature québécoise et en littérature française			✓		Les 2 prog. de maîtrise et de doc. (avec axe de recherche en théâtre) ont été fusionnés pour former une maîtrise et un doc. en études lit.
	Min. et majeure en histoire de l'art	✓				Les certificat et diplôme de premier cycle sont maintenus.
	Cheminelements en histoire de l'art et en muséologie		✓			Au nouveau baccalauréat en sciences historiques et études patrimoniales.
	Mineure en musique et majeure en interprétation jazz-pop	✓				Le certificat en musique et le diplôme de premier cycle en interprétation jazz-pop sont maintenus.
McGill	<i>Minor in English – Option in Drama & Theatre</i>		✓			
	<i>Minor in Music</i>		✓			
	<i>Major in Church Music, in Keyboard Studies, Maj. & Hon. in Early Music (B. Mus.)</i>		✓			
	<i>D. Mus. in Performance Studies</i>		✓			
	<i>Minor in Music History for Performers</i>		✓			
	<i>Minor in Music Technology</i>		✓			
	<i>Ph. D. in Music Technology</i>		✓			
	<i>Ph. D. in Sound Recording</i>		✓			
U. de M.	Min. et maj. en arts plastiques	✓				Les programmes sont devenus inactifs à l'automne 2002.
	Volet pop. de l'option en interprétation jazz-pop	✓				
	Bac. en musique, interp. jazz, interp. chant		✓	✓		Les options sont devenues des programmes à part entière.

Tableau 2 (suite)

Établissement	Nom du programme	Suspension des admissions ou fermeture	Nouveau	Modifié	Erreur dans le rapport de la CUP	Remarques
U. de M. (suite)	Bac. en composition musicale			✓		Scindé en deux baccalauréats : composition instrumentale ou mixte et composition électroacoustique. Devenu un bac. en musique, musicologie.
	Bac. en musicologie historique			✓		
	Certificat de culture musicale		✓			
U. de S.	Certificat d'interprétation musicale		✓			
	Cheminement en interprétation jazz		✓			
	DESS (2) d'interprétation musicale et de direction de chant choral		✓			
	Baccalauréat en éducation musicale		✓			
UQAC	Cert. ou min. en arts médiatiques : création et gestion de projets		✓			Offert à Sherbrooke par l'U. Laval avec la collaboration de l'U. de S.
UQAM	Certificats en arts d'impression, en peinture et en sculpture	✓				Seul le certificat en arts plastiques subsiste.
	DESS (3) en analyse expressive du mouvement, en danse et en éducation somatique		✓			
	DESS en enseignement des arts visuels et médiatiques		✓			
	Cert. et min. en histoire de l'art		✓			
UQAT	Certificat en production artistique		✓			Programme multidisciplinaire. La fermeture du programme n'est pas envisagée pour le moment.
	Certificat en peinture		✓			
	Certificat de création 3D		✓			
	Majeure en création visuelle	✓				
	Maj. en création multimédia interactif		✓			
UQO	Bac. en enseignement des arts		✓			
UQTR	Tous les programmes de musique	✓				Le Département est fermé depuis 1999.

1 Tels qu'apparaissant au tableau 1.

Chapitre 2

Suivi des recommandations de la CUP

Concernant les programmes en arts, on souligne d'emblée que les rapports qui devaient être présentés à la CREPUQ en 2000 n'ont pas été produits.

Recommandation 1 – TAUX DE DIPLOMATION

<i>«Que les universités offrant des enseignements dans le domaine des arts procèdent à l'analyse détaillée des causes de la faiblesse du taux de diplomation dans les programmes de baccalauréat et prennent les moyens de corriger la situation. Les universités devraient présenter un rapport à la CREPUQ à l'automne 2000. »</i>	Une attention spéciale est maintenant accordée aux cas où les taux de diplomation sont faibles et des mesures sont prises pour remédier à cette situation.
--	---

Les membres du Groupe de travail ont rappelé que sur le marché du travail, les grades en arts ne sont pas reconnus comme étant nécessaires. Les connaissances spécifiques et l'expérience sont davantage valorisées, ce qui expliquerait l'abandon des études. La compétition entre les étudiants et le coût élevé du matériel artistique sont d'autres raisons pour lesquelles les étudiants abandonnent leur programme. On ne saurait par ailleurs négliger le fait que les étudiants en début de parcours universitaire traversent une période intense de questionnements quant à leur cheminement personnel, académique et professionnel. Mais par ailleurs, tous les établissements accordent maintenant une attention particulière aux programmes qui affichent de faibles taux de diplomation.

À l'UQAM, la décision de n'admettre que 20 étudiants plutôt que 40 dans le profil en interprétation du baccalauréat en théâtre devrait avoir une incidence positive sur le taux de diplomation global qui était de moins de 50 %. On déplore toutefois que les étudiants universitaires en théâtre ne puissent avoir les mêmes conditions d'enseignement que celles en vigueur dans les autres programmes de formation artistique professionnelle, notamment ceux du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec. Les Conservatoires constituent toujours des concurrents importants qui peuvent attirer davantage de candidats qui entendent se consacrer exclusivement à la pratique de la discipline et bénéficier de groupes-cours plus petits. Par ailleurs, les transferts d'étudiants entre l'université et le Conservatoire ne sont pas rares.

Le taux de diplomation global au baccalauréat en histoire de l'art de l'UQAM se serait amélioré grâce à l'offre d'un nouveau certificat dans le domaine qui permet aux étudiants qui ont complété une année d'études d'obtenir un diplôme.

À l'UQAC, le taux de diplomation au baccalauréat interdisciplinaire se serait amélioré. Des assistants viennent maintenant en aide aux professeurs qui doivent enseigner à de grands groupes. Cette mesure connaît un bon succès. En outre, un bilan est réalisé avec chaque étudiant après la première année, de manière à lui permettre de mieux intégrer ses activités. Un nouveau laboratoire a aussi été mis sur pied et des bourses sont également offertes. Par ailleurs, la relance de la maîtrise permet un meilleur arrimage avec le baccalauréat interdisciplinaire en art, ce qui pourrait également favoriser la diplomation.

À l'UQO, diverses activités d'accueil et d'encadrement ont été mises sur pied. Des étudiants de deuxième et de troisième années du baccalauréat agissent à titre d'auxiliaires d'atelier dans les cours de première année. Des diplômés dans le domaine des arts sont invités à venir exposer leur cheminement aux étudiants. Ces mesures semblent avoir un effet positif

chez bon nombre d'étudiants. Par ailleurs, les étudiants dont la cote R est inférieure à 24 ne sont plus admis automatiquement dans le programme.

À l'Université Laval, le faible taux de diplomation dans certains baccalauréats avec majeure a certainement joué dans la réflexion entourant la reconfiguration des programmes de premier cycle qui prévoit la fermeture des programmes de mineures et de majeures. À la Faculté des lettres, une vaste enquête qui a eu lieu à l'automne 2000 a permis d'identifier les facteurs de réussite à la première session d'inscription. Les résultats de cette enquête ont conduit à l'élaboration d'un Guide d'aide à la réussite qui concerne l'ensemble des étudiants et non pas seulement ceux qui connaissent des difficultés. De plus, la Commission des Affaires étudiantes de l'Université a mené une réflexion sur le thème de « la persévérance et la réussite aux trois cycles ». La Commission a déposé son avis en mars 2004. L'Université a également instauré un cheminement adapté aux étudiants ontariens dans le but de faciliter leur intégration dans leur programme.

Avec l'abolition de la treizième année en Ontario, l'Université Concordia a mis en place des mesures pour assurer l'intégration et l'encadrement des étudiants ontariens.

On note que pour les établissements de petite taille comme l'Université Bishop's, qui comptent des cohortes réduites, les statistiques sur les taux de diplomation doivent être interprétées avec circonspection.

On estime que l'introduction de cours « d'enrichissement » dans les programmes du réseau de l'Université du Québec – jusqu'à 18 crédits de cours hors programme – pour garantir une formation plus générale au premier cycle a pour effet de diminuer la qualité de la formation spécialisée et pourrait avoir un impact négatif sur la persévérance des étudiants.

Recommandation 2 – ENSEIGNEMENT DES ARTS AU PRIMAIRE ET AU SECONDAIRE

<i>« Que le ministère de l'Éducation renonce à la hiérarchisation des disciplines artistiques introduite dans l'enseignement des arts aux niveaux primaire et secondaire de sorte que l'enseignement de la danse et du théâtre soit reconnu au même titre que l'enseignement de la musique et des arts plastiques. »</i>	L'enseignement de la danse et du théâtre demeure moins répandu dans le système d'éducation aux niveaux primaire et secondaire que l'enseignement des arts visuels et de la musique. Mais on tend vers un équilibre, même si la position du Ministère n'est pas encore connue.
--	--

Une table de travail a examiné cette question, mais les travaux sur la réforme scolaire au premier cycle du primaire seraient interrompus depuis l'élection du nouveau gouvernement.

Il semble que la réforme fasse une promotion certaine de l'enseignement des arts, mais sans que les ressources soient mises en place pour l'appliquer. De façon générale, il y aurait un meilleur équilibre entre les quatre disciplines artistiques. Le problème en serait un surtout d'application par les commissions scolaires. On souligne toutefois que la situation est très variable d'une région à l'autre.

À noter également qu'un programme du Conseil des arts du Canada finance des projets visant le jeune public. Ces projets pourraient donc contribuer à promouvoir la danse et le théâtre auprès des jeunes.

Recommandation 3 – FORMATION PRATIQUE EN ENSEIGNEMENT DES ARTS

<i>« Que les unités académiques d'art réitèrent l'appel déjà formulé dans la recommandation 10 du rapport de la CUP sur les programmes d'éducation, appel qui préconisait le recours à une étude dénombrant les places de stage par champ d'enseignement que chaque région est en mesure d'offrir dans les années à venir. »</i>	Ce rôle revient aux tables de concertation régionales ainsi qu'à la Table MEQ-Universités.
--	---

Rien de particulier n'a été fait en ce sens, mais les représentants du secteur des arts ont constaté de nombreux problèmes quant à la gestion des places de stage. Les représentants du secteur de l'éducation ont affirmé que le dénombrement des places devrait être fait par les tables de concertation sur la formation pratique. De façon générale, cette question est traitée à la Table MEQ-Universités sur la formation à l'enseignement, mais les représentants du secteur des arts affirment qu'il y a urgence d'agir.

Recommandation 4 – CONTINUITÉ ENTRE LES CYCLES D'ÉTUDES EN THÉÂTRE ET EN DANSE

<i>« Que le ministère de l'Éducation précise les objectifs de formation du niveau collégial en regard du niveau universitaire dans les programmes de danse et de théâtre et assure, par le fait même, la spécificité de chacun de ces niveaux d'études. »</i>	Les programmes techniques se sont développés sans tenir compte des formations universitaires. Les programmes pré-universitaires présentent des problèmes d'arrimage avec les programmes universitaires.
---	--

Les programmes de DEC technique ont été établis sans qu'on ne tienne compte de ce que les programmes universitaires offrent comme formation, ce qui résulte en une certaine concurrence entre les deux niveaux de formation.

Par ailleurs, les programmes de formation pré-universitaire au collégial dans ces domaines, présenteraient toujours des problèmes d'arrimage avec les programmes universitaires. En théâtre, il semble que bon nombre de diplômés du collégial doivent prendre des cours privés pour répondre aux exigences des universités. Cette situation aurait empiré au cours des dernières années avec la diminution du nombre d'heures de cours en théâtre au collégial. Dans le cas de la danse, les trois cégeps qui donnent une formation pré-universitaire auraient fait des efforts en vue d'adapter leur programme à la formation universitaire.

Recommandation 5 – LES ARTS PLASTIQUES À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

<i>« Que la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal poursuive sa réflexion quant au processus de retrait du domaine des arts plastiques. »</i>	L'Université s'est retirée du domaine.
---	---

L'Université de Montréal a procédé à la fermeture de la section des arts plastiques du Département d'histoire de l'art et des programmes offerts dans le domaine.

Recommandation 6 – L'HISTOIRE DE L'ART À L'UNIVERSITÉ LAVAL

<i>« Que l'Université Laval se penche sur la question du corps professoral en histoire de l'art et y apporte les solutions nécessaires pour qu'elle demeure active dans ce champ. »</i>	Le corps professoral a été renouvelé.
---	--

Depuis la parution du rapport de la CUP, le département d'histoire a engagé trois nouveaux professeurs en histoire de l'art. De plus, un professeur en histoire médiévale effectue une partie de sa tâche en histoire de l'art; ce sera également le cas du futur professeur en archéologie classique dont l'appel de candidatures est actuellement en cours. Ces engagements ont permis de compenser en grande partie les nombreux départs à la retraite dans ce secteur.

Recommandation 7 – PROGRAMMES DE MAÎTRISE EN HISTOIRE DE L'ART

<i>« Que les unités académiques concernées se penchent, dans un premier temps, sur la question du recrutement au deuxième cycle dans le but de déterminer les raisons précises qui affectent le passage des bacheliers en histoire de l'art vers les programmes de deuxième cycle dans cette même discipline. Dans un second temps, que ces unités poursuivent leurs efforts afin de freiner la baisse des inscriptions à ces programmes. Les unités académiques concernées devraient présenter un rapport à la CREPUQ au mois de juin 2000. »</i>	Les programmes d'études supérieures dans des domaines connexes, plus appliqués notamment, attirent les diplômés du premier cycle. De nouvelles mesures pourraient toutefois permettre de retenir les étudiants dans les programmes d'histoire de l'art.
--	--

L'offre de programmes au deuxième cycle en muséologie, en études cinématographiques, en sociologie, en sémiologie, etc. provoque des déplacements de clientèles.

À l'Université Laval, on mise sur l'offre, à compter de l'automne 2003, du nouveau baccalauréat en sciences historiques et études patrimoniales (comportant des cheminements en histoire de l'art et en muséologie) pour attirer davantage d'étudiants à la maîtrise en histoire de l'art et pour assurer la pérennité de ce programme. Par ailleurs, l'Université a renforcé ses liens avec les musées de la région au cours des récentes années en offrant des stages qui visent à offrir de meilleurs débouchés professionnels.

À l'UQAM, certaines mesures auraient été prises pour mieux orienter les étudiants de premier cycle en histoire de l'art vers une spécialité et pour les inciter à poursuivre des études aux cycles supérieurs.

À l'Université McGill, le jumelage des communications et de l'histoire de l'art dans un même département aurait une incidence positive sur les inscriptions aux cycles supérieurs. Quant au programme de maîtrise de l'Université Concordia, les inscriptions y sont plutôt stables.

Recommandation 8 – NOUVEAUX MÉDIAS

« <i>Que les universités tiennent compte des besoins liés à la réalité du développement des nouveaux médias dans le grand domaine des arts.</i> »	Plusieurs développements ont cours.
---	--

Il y a plusieurs développements majeurs liés aux nouveaux médias dans les domaines des arts, et ce, dans l'ensemble des établissements. Des programmes dédiés aux arts médiatiques ont été mis sur pied et dans certains cas, les programmes en arts visuels comportent un nouveau volet en arts médiatiques ou en arts numériques.

Les groupes de recherche qui s'intéressent à la question se multiplient. Dans les récentes années, on a vu apparaître le centre de recherche interdisciplinaire Hexagram (UQAM-Concordia), qui regroupe des spécialistes de la musique, des arts plastiques, des arts de la scène et la danse, et qui utilise massivement les nouveaux médias. On peut également mentionner l'implantation à l'Université Laval du Laboratoire des nouvelles technologies de l'image, du son et de la scène (LANTISS), qui compte sur la collaboration de deux partenaires majeurs de Québec : le groupe de production Ex Machina et le Centre d'artistes Avatar-Méduse. À l'Université McGill, se trouve le *Centre for Interdisciplinary Research in Music Media and Technology* (CIRMMT).

Les pavillons construits récemment pour le bénéfice des activités en arts – et ceux à venir – sont (ou seront) tous munis de la technologie dernier cri.

Toutefois, la formation des professeurs en matière des technologies de l'information et de la communication (TIC) demeure généralement insuffisante. Par ailleurs, on rappelle que le problème des droits d'auteur reste entier pour l'utilisation des banques d'images, de vidéos, de musiques, etc.

Concernant les programmes en musique

Étant donné que le secteur de la musique fut le premier à être examiné par la Commission des universités sur les programmes en 1997, il fut aussi le premier à faire l'objet d'une rencontre de suivi en 1998 au cours de laquelle il a été décidé d'organiser une deuxième rencontre de suivi en 1999. L'état de la situation présenté ici tient compte des avancées rapportées au cours des deux premières réunions de suivi. Les recommandations de la CUP sont présentées en annexe.

- Sur les ententes de regroupement d'activités des Conservatoires et des Facultés de musique francophones à Montréal et à Québec, notamment pour la formation des interprètes.

Un an après la signature des ententes entre le ministère de la Culture et des Communications (MCC) et les universités, l'on avait appris que le Ministère n'en reconnaissait plus les prémisses et donc, leur accordait une fin de non-recevoir. Selon le rapport de suivi de 1999 de la sous-commission sur le secteur de la musique, il avait été recommandé que la Commission des universités sur les programmes intervienne auprès du gouvernement pour discuter des ententes que les universités ont signé avec le MCC ou à tout le moins, pour interpeller le ministre de l'Éducation à ce sujet, ce que la Commission n'a jamais réalisé.

D'après le doyen de la Faculté de musique de l'Université de Montréal, la mise en oeuvre de ces ententes, qui comportait plusieurs difficultés, a entraîné une grande exacerbation de

part et d'autre à Montréal, au point qu'il n'y a plus d'échanges entre l'Université et l'établissement montréalais du Conservatoire. D'après le représentant de l'Université Laval, la situation serait la même à Québec. Dans la capitale, le projet Bellevue d'une cité de la musique regroupant le Conservatoire, la Faculté de musique ainsi que le Cégep Ste-Foy, perçu maintenant comme étant démesurément coûteux, a encouragé l'abandon de l'entente.

Malgré ces échecs, les membres du présent Groupe de travail estiment toujours que le maintien d'un réseau parallèle entraîne un dédoublement d'activités coûteux pour le gouvernement et ils rappellent que les formations des Conservatoires sont reconnues par les universités. Ils estiment également que tous les intervenants responsables de la formation professionnelle des musiciens devraient travailler ensemble puisqu'ils ont les mêmes objectifs. Contrairement à ce que la direction des Conservatoires a affirmé, le rapprochement souhaité ne profiterait pas qu'aux universités. Le doyen de la Faculté de musique de l'Université McGill souligne par ailleurs qu'en Europe, les conservatoires s'allient de plus en plus aux universités locales.

Ainsi, il serait souhaitable que des discussions soient relancées, mais cette fois-ci en ayant un appui clair du ministère de l'Éducation.

La Commission avait parallèlement recommandé de restreindre la formation des interprètes aux cycles supérieurs aux seuls programmes existants à ce moment-là, de façon à rentabiliser les ressources, mais aussi à assurer les meilleures formations possibles. On constate malgré tout que l'Université McGill et l'Université de Sherbrooke offrent de nouveaux programmes. Dans le cas de l'Université McGill, le doctorat en interprétation existait auparavant sous la forme d'un programme *ad hoc*. Il attire toujours très peu d'étudiants et serait complémentaire au programme offert par l'Université de Montréal. Quant aux nouveaux diplômes de deuxième cycle de l'Université de Sherbrooke, ils répondent à un besoin de formation continue dans la région.

- Sur la formation des enseignants en musique

La situation décrite dans le rapport de suivi de 1999 est toujours la même, à savoir que la recommandation de limiter les programmes de formation des enseignants en musique aux seules universités actives dans ce domaine n'a pas été appliquée. Un programme a été mis sur pied à l'UQAC, alors que cet établissement n'était et n'est toujours pas actif dans le domaine de la musique. Le programme met à profit les ressources du Conservatoire de Chicoutimi pour la formation en interprétation et celles de l'UQAC en pédagogie, mais ne présente aucune ressource pour l'enseignement de la didactique musicale. Vu le faible nombre d'étudiants qui s'inscrivent dans le programme jusqu'à maintenant, les membres du présent Groupe de travail s'interrogent sur la pertinence de le maintenir.

On note par la même occasion que l'Université Laval offre maintenant son baccalauréat en éducation musicale sur le campus de l'Université de Sherbrooke, avec la collaboration des professeurs de l'École de musique de cet établissement.

En ce qui a trait au projet d'extension de la maîtrise de l'Université Laval à l'UQAM, il a été mis en veilleuse, malgré la signature d'un protocole d'entente. Différentes difficultés se présentent et l'ensemble du Département de musique de l'UQAM est en cours de restructuration.

- Sur la maîtrise conjointe en musicothérapie

Ce projet alliant l'Université Concordia et l'UQAM fait face à de nouvelles difficultés, mais demeure intéressant pour les deux établissements. Aux difficultés s'ajoute la restructuration en cours au Département de musique de l'UQAM.

- Sur le baccalauréat de type général à l'UQAM

L'entrée en vigueur du programme est retardée en raison de la restructuration en cours au département de musique.

- Sur l'interdisciplinarité dans les programmes d'arts à l'UQAM et à l'Université Concordia

L'interdisciplinarité continue de se développer grâce à l'utilisation de plus en plus grande des nouvelles technologies, ainsi que l'apparition et la consolidation des nouveaux champs « arts de la scène », « *Independent Studies* », « *Digital Image/Sound & the Fine Arts* », etc.

- Sur l'entente entre l'Université Bishop's et l'Université de Sherbrooke

Malgré le manque de ressources et les problèmes de calendrier, les échanges se développent.

- Sur les programmes de musique à l'UQTR

Le rapport de suivi de 1999 annonçait la fermeture des programmes de musique à l'UQTR. Rien de nouveau ne s'est produit depuis.

- Sur les échanges aux cycles supérieurs en musicologie et en composition

Le rapport de suivi de 1999 indiquait que les étudiants peuvent s'inscrire à des séminaires d'un autre établissement. Les formations leur sont créditées. Désormais, les étudiants peuvent se prévaloir de l'entente sur les autorisations d'études hors établissement par voie électronique. Cette mobilité des étudiants, peu fréquente, s'est surtout établie entre l'Université McGill et l'Université de Montréal. La mise en commun de séminaires entre ces deux universités et avec l'Université Laval exigerait un soutien technologique approprié, ce qui demeure à développer.

- Sur le continuum de formation cégep-université

Le rapport de suivi de 1999 confirmait le succès du colloque organisé pour faire connaître les exigences [minimales] d'admission des facultés et départements de musique, surtout dans leurs programmes d'interprétation. La reprise d'une telle démarche était encouragée.

À l'Université Laval, un programme DEC-BAC a été développé en collaboration avec trois établissements du niveau collégial. À l'Université Concordia, les cours de première année ont été revus et des cours préalables ont été conçus. Dans le cas de l'UQAM, davantage d'information est maintenant transmise aux cégeps. À l'Université de Sherbrooke, une relation étroite a été établie avec le Collège de Sherbrooke.

Quoi qu'il en soit des efforts en vue d'améliorer l'arrimage avec les établissements de niveau collégial, il faut rappeler que l'accès des diplômés du collégial aux programmes en interprétation à l'université n'est pas automatique : au-delà de leurs critères d'admission,

les facultés et départements de musique exigent la réussite de tests et des auditions. Ainsi, les cheminements entre les niveaux de formation collégial et universitaire en interprétation est particulier.

Toutefois, les membres du Groupe de travail concèdent qu'une diffusion plus grande d'information sur leurs conditions d'admission permet à un plus grand nombre d'étudiants du collégial de mieux se préparer aux tests et aux auditions. C'est l'unique moyen dont on dispose pour améliorer l'arrimage entre les formations. Les universités ne peuvent par ailleurs intervenir dans la gestion des programmes de niveau collégial, qui sont de surcroît en pleine révision. Certaines universités organisent aussi des activités particulières (accès occasionnels aux cours pour permettre à des candidats de se faire une meilleure idée). En région, davantage de candidats peuvent être admis, les objectifs des universités régionales n'étant pas les mêmes que ceux des grands centres urbains.

- Sur la description des activités de recherche et création

Aucune recommandation ne portait sur la recherche-crédation, mais le rapport de suivi de 1999 faisait état de l'absence d'information sur ces activités dans le rapport de la CUP sur le secteur de la musique. On trouvera en annexe du présent rapport une liste descriptive des types d'activités de recherche ou de création en musique à défaut d'avoir des renseignements précis sur les travaux réalisés dans chacune des unités.

D'importants progrès ont été réalisés dans les récentes années en vue du financement des activités de recherche-crédation. De nouveaux programmes de subvention existent au CRSR, de même qu'au FQRSC. Toutefois, des problèmes subsistent, tel que la non-reconnaissance de certains travaux et l'aide financière aux doctorants qui est déficiente.

On rappelle qu'une grande part des travaux de recherche-crédation se réalise à titre individuel et sans financement. C'est pourquoi, les données du tableau 5, non seulement pour le secteur de la musique, mais également pour les autres secteurs des arts, ne sont pas représentatives de la réalité.

Chapitre 3

Bilan de la situation depuis la fin des travaux de la CUP

Les représentants du grand secteur des arts considèrent que pour diverses raisons, dont les coûts élevés de fonctionnement et le taux de diplomation plus faible dans certains cas, les programmes d'art sont toujours menacés dans notre système universitaire. Pourtant, les inscriptions dans la plupart des programmes demeurent aussi nombreuses et dans certains domaines, elles augmentent significativement. Parallèlement, les unités d'art continuent de jouer un rôle important en matière de services à la collectivité. En outre, avec les nombreux développements technologiques qui servent les activités artistiques, on voit que la recherche dans les arts numériques ou médiatiques se développe dans tous les établissements, souvent en partenariat avec le secteur privé; la construction de nouveaux pavillons équipés à la fine pointe en témoigne.

Les représentants confirment que les cours d'art coûtent cher. Ils déplorent que les règles de financement actuelles ne tiennent pas compte de l'ensemble des coûts associés aux activités du secteur. Au-delà des besoins en équipements dispendieux et en ressources matérielles, ils rappellent que les programmes requièrent du personnel de soutien technique, un encadrement plus serré des étudiants (leçons individuelles et petits groupes); ainsi que des espaces particuliers et variés. Tant que les règles de financement ne seront pas ajustées, le secteur sera caractérisé par un corps professoral surchargé qui aura à faire face de surcroît à des difficultés de renouvellement.

L'amélioration de la diplomation dans le grand secteur des arts est maintenant l'objet d'une attention soutenue, mais il faudra toujours considérer que les grades en arts sont peu valorisés sur le marché du travail. Les formations sont perçues comme permettant avant tout l'acquisition de compétences et d'expérience.

Malgré la signature d'ententes au temps des travaux de la CUP, l'alliance proposée entre le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec et les facultés de musique à Montréal et à Québec, en vue de former des interprètes de haut niveau, n'a pas eu lieu. Aux yeux des doyens des facultés de musique et des autres représentants du secteur, elle demeure souhaitable. Il est recommandé au Comité des affaires académiques de la CREPUQ d'interpeller le ministère de l'Éducation en vue d'examiner la situation et d'explorer des pistes de solution.

On a pu observer que les programmes d'arts visuels se tournent résolument vers les arts numériques ou médiatiques. Les représentants du secteur s'inquiètent d'une perte de popularité des enseignements traditionnels en arts visuels qui demeurent pourtant essentiels.

On rappelle par ailleurs que deux changements majeurs ont touché la programmation dans le secteur : l'Université de Montréal a fermé ses programmes en arts plastiques et l'UQTR s'est retirée du domaine de la musique. Ces fermetures pourraient avoir des incidences sur le nombre d'inscriptions dans les autres établissements.

Quelques changements devraient avoir lieu dans un proche avenir. À la demande du Conseil régional de développement de l'Outaouais (CRDO), l'Université du Québec

en Outaouais envisage d'offrir un cheminement en muséologie au baccalauréat en art et design. À l'UQAC, le baccalauréat interdisciplinaire en arts (BIA), qui offre actuellement six cheminements, sera modifié en profondeur à compter de l'automne 2004 : le programme révisé comportera cinq cheminements. Ce changement entraînera, entre autres, la fusion des cheminements en sculpture et en peinture, la disparition du cheminement en histoire de l'art, de même que la création d'un cheminement en arts numériques. L'Université a également un projet de partenariat avec l'Université de Strasbourg pour l'offre d'une maîtrise en création artistique.

À l'UQAM, un projet de doctorat international en muséologie, qui serait offert en collaboration avec l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse (UAPV), a été déposé à la Commission d'évaluation des projets de programmes (CEP) de la CREPUQ. Ce projet de programme a reçu un avis favorable de la Commission en février 2004. En théâtre, un projet de programme de DESS en manipulation de marionnettes est en cours d'élaboration. En danse, on envisage aussi de fusionner les nouveaux DESS en éducation somatique et en analyse expressive du mouvement. Au Département de design, un projet de DESS en création publicitaire est à l'étude.

Enfin, l'Université Concordia a pour projet de remplacer sa majeure en *Interdisciplinary Studies* par une majeure en *Intermedia* et *Cyberarts* avec des champs d'études en *robots*, *e-arts* et *video*. Par ailleurs, un baccalauréat en Beaux-arts avec majeur en histoire de l'art et études cinématographiques a également reçu un avis favorable de la CEP en février 2004.

Cadre de référence du Comité de suivi sur les programmes (CSP) et des groupes de travail sectoriels (abrégé)

Dans son « Rapport final présenté au ministre d'État à l'Éducation et à la Jeunesse » et intitulé : *Pour une vision concertée de la formation universitaire : diversité et complémentarité*, la Commission des universités sur les programmes (CUP) a formulé les trois recommandations suivantes à l'intention de la CREPUQ :

- « 2. *Que la CREPUQ, en collaboration avec le ministère de l'Éducation, prenne les moyens et alloue les ressources requises pour que les données colligées par la CUP soient constamment mises à jour;*
3. *Que la CREPUQ, pour assurer un suivi aux travaux de la Commission, avise des moyens de surveiller les suites données par les universités aux recommandations contenues dans les derniers (sic) rapports de la CUP, du fait de la fin de ses activités;*
4. *Que la CREPUQ, afin de poursuivre le travail de rationalisation dans l'offre de programmes et de maintenir une complémentarité dans la programmation, organise, périodiquement, une rencontre des représentants des universités par secteur disciplinaire, sur le modèle des 23 sous-commissions, pour faire le point sur l'évolution de la situation des programmes depuis la publication des rapports de la CUP; ».*

Le Conseil d'administration de la CREPUQ a résolu, en novembre 2000, d'assurer la mise en œuvre de ces recommandations en confiant au Comité des affaires académiques le soin d'y donner suite. À cette fin, des groupes de travail sont mis sur pied dans chacun des secteurs ou regroupements disciplinaires ; les établissements universitaires qui offrent des programmes de grade dans un secteur donné désignent leurs représentants au groupe de travail correspondant.

Le CA a également convenu de former un Comité de suivi sur les programmes composé de professeurs honoraires provenant de disciplines et d'établissements différents, qui connaissent bien le système universitaire et jouissent d'une bonne crédibilité auprès de la communauté. Le mandat du Comité, dont les membres assumeront à tour de rôle la présidence des groupes de travail, consiste à superviser la réalisation des travaux et à en assurer la cohérence, en liaison avec le Comité des affaires académiques.

Chaque groupe de travail tiendra deux réunions – ou trois, à titre exceptionnel – et produira, à l'intention du Comité des affaires académiques, un court rapport qui contiendra la mise à jour des données pertinentes et fera état de la situation des programmes et des activités de collaboration poursuivies depuis la publication du rapport de la CUP, lequel constituera son point de départ obligé.

[...]

Pour ce qui est de l'invitation à « poursuivre le travail de rationalisation dans l'offre de programmes et de maintenir une complémentarité dans la programmation », selon la recommandation 4, en faisant « le point sur l'évolution de la situation des programmes depuis la publication des rapports de la CUP », les groupes de travail pourraient à leur tour formuler des recommandations, étant entendu qu'il appartient au Comité des affaires académiques d'y donner suite, s'il y a lieu.

Programme d'activités et calendrier

On trouvera à la page suivante la liste des disciplines ou groupes de disciplines classés dans l'ordre où ils seront examinés par les groupes de travail correspondants au cours des trois prochaines années.

Il est à noter que les changements ci-après ont été apportés aux regroupements disciplinaires retenus par la CUP :

- a) « travail social et animation sociale et culturelle » ont été retirés du groupe # 11 (« sciences infirmières, santé communautaire, épidémiologie », etc.) et placés dans le nouveau regroupement # 13 avec « criminologie », qui faisait partie du groupe # 5 (« science politique, sociologie et disciplines apparentées », etc.);
- b) « droit » et « philosophie et éthique » sont séparés en deux secteurs distincts;
- c) « études et production cinématographiques », qui faisaient partie du groupe # 19 (« arts visuels et médiatiques, danse, art dramatique, etc. »), ont été reclassées dans le groupe # 6 avec « communication »;
- d) « musique », qui a fait l'objet du tout premier rapport de la CUP, a été placée avec les autres disciplines artistiques dans le groupe # 19 (« arts visuels et médiatiques, danse, art dramatique, etc. »);
- e) « podiatrie » a été ajoutée au groupe # 16 (« orthophonie et audiologie, ergothérapie, physiothérapie », etc.) ;
- f) « optométrie » est passée du groupe # 16 (« orthophonie et audiologie, ergothérapie, physiothérapie », etc.) au groupe # 21 (« médecine dentaire et pharmacie »).

Enfin, considérant que l'éducation, l'éducation physique et l'enseignement des arts devraient faire l'objet de travaux concomitants, il est prévu que les groupes de travail chargés de ces secteurs puissent siéger au cours de la même période.

Adopté par le Comité des affaires académiques le 11 mai 2001

Regroupements disciplinaires et calendrier des travaux

AN 1

1. Physique, mathématiques, informatique
2. Études littéraires, langues et littératures modernes et études anciennes
3. Linguistique, traduction, français et anglais
4. Philosophie et éthique
5. Science politique, sociologie et disciplines apparentées, anthropologie, études féministes, sciences du loisir et récréologie
6. Communication, études et production cinématographiques
7. Génie
8. Théologie et sciences des religions

AN 2

9. Biologie, chimie, biochimie, microbiologie, sciences biomédicales et sciences de l'environnement
10. Sciences de la terre, de l'eau et de l'atmosphère
11. Formation postdoctorale en médecine
12. Psychologie, psychoéducation et sexologie, travail social, animation sociale et culturelle, criminologie
13. Architecture, design, aménagement, urbanisme et études urbaines
14. Histoire, géographie, archivistique, bibliothéconomie, sciences de l'information, archéologie, démographie
15. Orthophonie et audiologie, ergothérapie, physiothérapie, sciences de la réadaptation, ergonomie, chiropratique, pratique sage-femme, podiatrie
16. Médecine dentaire, pharmacie et optométrie

AN 3

17. Éducation
18. Éducation physique et sciences de l'activité physique
19. Arts visuels et médiatiques, danse, art dramatique, musique, enseignement des arts, histoire de l'art et muséologie
20. Études en administration, économique et relations industrielles
21. Droit
22. Sciences infirmières, santé communautaire, épidémiologie, hygiène du milieu, gérontologie et gestion des services de santé
23. Sciences de l'agriculture, médecine vétérinaire, nutrition, sciences des aliments et sciences de la consommation

Adopté par le Comité des affaires académiques le 2 mars 2001 et révisé en septembre 2002.

Liste des membres du Comité de suivi sur les programmes

DEROME, Jean-Robert	Professeur honoraire du Département de physique de l'Université de Montréal
DIORIO, Mattio	Professeur honoraire de l'École des hautes études commerciales (HÉC)
DOMINGUE, Nicole	Professeure honoraire du Département de linguistique de l'Université McGill
GODBOUT, Paul	Président du Comité de suivi et professeur honoraire du Département d'éducation physique de l'Université Laval
GOULET, Georges	Professeur honoraire du secteur de l'éducation, UQAH
LEROUX, Adrien	Professeur honoraire du Dép. de génie électrique et de génie Informatique de l'Université de Sherbrooke
SABOURIN, Jean-Guy	Professeur honoraire du Département de théâtre de l'UQAM

Liste des membres du Groupe de travail sur le secteur Arts

BOIVIN, Jean	École de musique, Université de Sherbrooke
BUREAU, Jacques	Faculté des lettres, Université Laval
DAIGNEAULT, Ginette	École multidisciplinaire de l'image, Université du Québec en Outaouais
DOYON, Pierre-Simon*	Département des arts, Université du Québec à Trois-Rivières
EBY, Jack	Département de musique, Université Bishop's
FOURNIER, Alain	Faculté des arts, Université du Québec à Montréal
LAMOTHE, Rock	Département des sciences de l'éducation, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
MAGRINI, Alex**	Module des arts, UQAC
McLEAN, Don	Faculté de musique, Université McGill
PANET-RAYMOND, Silvy	Département de danse contemporaine, Université Concordia
POIRIER, Réjean	Faculté de musique, Université de Montréal
CARREAU, Isabelle	CREPUQ
GODBOUT, Paul	Président du Groupe de travail et du Comité de suivi sur les programmes
VIGNOLA, Julie	CREPUQ

* remplacé par Josette Trépanier lors de la première rencontre

** remplacé par Rodrigue Villeneuve lors de la première rencontre

– Annexe III –

**Tableaux sur les effectifs étudiants, le corps professoral,
le financement de la recherche et les crédits-étudiants**

Tableau 3.1 – Données sur les certificats ou mineures en arts visuels et médiatiques

INSCRIPTIONS À L'AUTOMNE

	Concordia ¹	Laval	UdeM	UdeS	UQAC	UQAM ²	UQAT	UQTR	Total
1986	36	108	44	97	48	498	3	66	900
1987	54	94	44	121	93	524	0	108	1038
1988	55	94	57	113	107	609	31	57	1123
1989	61	77	51	101	95	515	47	59	1006
1990	59	52	45	76	52	584	41	38	947
1991	58	57	50	83	18	616	40	16	938
1992	58	88	55	65	15	653	66	81	1081
1993	51	80	50	86	13	717	51	104	1152
1994	44	83	39	58	8	590	57	105	984
1995	41	62	19	59	7	638	47	88	961
1996	45	84	30	66	3	524	33	59	844
1997	61	85	21	54	5	437	9	56	728
1998	66	96	17	47	5	374	31	36	672
1999	69	85	31	57	3	346	22	45	658
2000	74	85	21	53	7	317	20	27	604
2001	71	90	11	59	9	326	3	17	586
2002	75	68	1	54	41	369	29	23	660

NOUVELLES INSCRIPTIONS ³

	Concordia ¹	Laval	UdeM	UdeS	UQAC	UQAM ²	UQAT	UQTR	Total
1992	n.d.	76	49	55	7	367	52	72	678
1993	n.d.	67	48	79	7	370	29	58	658
1994	n.d.	59	19	51	3	229	25	49	435
1995	n.d.	52	9	79	2	315	5	30	492
1996	n.d.	78	26	59	3	210	2	20	398
1997	n.d.	73	24	44	6	245	2	36	430
1998	n.d.	82	19	43	5	185	29	16	379
1999	n.d.	77	23	50	7	220	8	24	409
2000	n.d.	85	16	64	6	198	3	11	383
2001	n.d.	75	1	52	8	233	1	12	382
2002	n.d.	46	0	46	44	244	27	21	428

DIPLOMES DÉCERNÉS

	Concordia ¹	Laval	UdeM	UdeS	UQAC	UQAM ²	UQAT	UQTR	Total
1990	10	37	21	14	28	108	0	14	232
1991	3	30	14	11	22	113	0	13	206
1992	7	23	10	21	5	163	19	3	251
1993	7	33	27	18	3	180	15	4	287
1994	5	37	11	27	10	184	0	8	282
1995	5	45	9	29	2	136	0	15	241
1996	4	28	6	16	3	180	6	28	271
1997	6	46	23	10	1	201	18	16	321
1998	4	35	7	18	0	109	1	12	186
1999	4	59	6	25	1	129	7	8	239
2000	9	47	16	14	0	84	0	9	179
2001	6	48	9	15	0	120	16	11	225
2002	11	54	8	18	4	86	1	8	190

Source : GDEU (MEQ)

1 *Minor in Photography & Minor in Printmedia.*

2 Certificats en peinture, en sculpture, en arts d'impression et en arts plastiques.

3 Les données du rapport de la CUP ont été revues pour inclure les nouvelles inscriptions de l'ensemble des sessions d'une année.

Tableau 3.2 – Données sur les baccalauréats en arts visuels

INSCRIPTIONS À L'AUTOMNE							
	Concordia ¹	Laval	UdeM ²	UQAM ³	UQAT ⁴	UQTR	Total
1986	92	208		611	33	141	1085
1987	92	159		577	15	121	964
1988	93	145		543	2	111	894
1989	102	132		462	1	105	802
1990	126	145		422	0	104	797
1991	146	170		493	0	89	898
1992	159	150		484	0	104	897
1993	178	161	38	423	0	86	886
1994	198	196	45	433	0	67	939
1995	188	201	29	389	0	61	868
1996	199	178	26	417	0	53	873
1997	207	186	44	431	19	51	938
1998	188	162	35	455	36	49	925
1999	212	170	40	447	21	55	945
2000	241	192	24	513	36	61	1067
2001	256	223	12	506	48	59	1104
2002	284	217	4	514	36	66	1121
NOUVELLES INSCRIPTIONS ⁵							
	Concordia ¹	Laval	UdeM ²	UQAM ³	UQAT ⁴	UQTR	Total
1992	51	62		133	0	38	284
1993	61	74	37	116	0	30	318
1994	57	108	22	130	0	22	339
1995	50	105	12	96	0	21	284
1996	58	89	12	162	0	22	343
1997	88	92	27	150	19	26	402
1998	66	72	19	145	21	26	349
1999	71	91	21	134	1	20	338
2000	85	111	8	160	29	26	419
2001	88	112	2	147	46	20	415
2002	99	97	0	146	8	32	382
	Concordia ¹	Laval	UdeM ²	UQAM ³	UQAT ⁴	UQTR	Total
1990	19	30		107		17	173
1991	24	23		54		10	111
1992	20	38		71		8	137
1993	21	27		68		18	134
1994	29	38	3	65		12	147
1995	35	39	13	60		5	152
1996	31	25	10	61		21	148
1997	40	33	5	52		14	144
1998	27	44	10	56		11	148
1999	31	38	9	51		7	136
2000	33	38	10	35	6	5	127
2001	34	44	15	87	6	10	196
2002	52	48	8	73	7	15	203

Source : GDEU (MEQ)

- 1 *Majors (6) in Painting & Drawing, Sculpture, Ceramics, Fibres, Photography, Printmedia* ; les données présentées dans le rapport de la CUP ont été revues : plusieurs *Majors* ont été reclassés dans la catégorie des programmes multidisciplinaires.
- 2 Majeur en arts plastiques abandonné à l'automne 2001; les données présentées ici sont celles de l'établissement.
- 3 Les données du rapport de la CUP étaient erronées entre 1991 et 1998; les données corrigées ont été fournies par l'établissement.
- 4 Baccalauréat interdisciplinaire en création visuelle et, à compter de l'automne 2000, baccalauréat avec majeure de création en multimédia interactif.
- 5 Les données du rapport de la CUP ont été revues pour inclure les nouvelles inscriptions de l'ensemble des sessions d'une année.

Tableau 3.3 – Données sur les baccalauréats en design**INSCRIPTIONS À L'AUTOMNE**

	Concordia	Laval	UQAM ¹	UQAM ²	Total
1986	23	231	202		456
1987	78	246	198		522
1988	107	276	205		588
1989	119	339	202		660
1990	124	351	202		677
1991	128	351	187		666
1992	134	334	203		671
1993	143	319	223		685
1994	151	285	243		679
1995	149	314	238	43	744
1996	144	289	237	97	767
1997	150	280	234	143	807
1998	169	309	242	158	878
1999	184	344	229	223	980
2000	219	408	225	295	1147
2001	214	445	228	371	1258
2002	205	467	251	390	1313

NOUVELLES INSCRIPTIONS ³

	Concordia	Laval	UQAM ¹	UQAM ²	Total
1992	40	115	63		218
1993	49	123	77		249
1994	47	108	75		230
1995	46	142	66	43	297
1996	43	103	69	63	278
1997	48	113	78	71	310
1998	72	130	78	71	351
1999	60	165	66	136	427
2000	66	195	68	166	495
2001	58	177	97	309	641
2002	54	186	86	171	497

DIPLÔMES DÉCERNÉS

	Concordia	Laval	UQAM ¹	UQAM ²	Total
1990	26	67	36		129
1991	20	75	33		128
1992	20	76	38		134
1993	30	80	38		148
1994	28	78	30		136
1995	29	58	34		121
1996	32	69	50		151
1997	34	74	40	0	148
1998	36	69	45	14	164
1999	29	87	46	28	190
2000	30	103	47	35	215
2001	40	102	64	35	241
2002	44	116	36	67	263

Source : GDEU (MEQ)

1 Données du bac en design graphique.

2 Données du bac en gestion et design de la mode.

3 Les données du rapport de la CUP ont été revues pour inclure les nouvelles inscriptions de l'ensemble des sessions d'une année.

Tableau 3.4 – Données sur les programmes de premier cycle en enseignement des arts

INSCRIPTIONS À L'AUTOMNE

	Certificat	Baccalauréats									Total
	UQAC	Concordia ¹	Concordia ²	Laval	UQAC ³	UQO	UQAM ⁴	UQAM ⁵	UQAM ⁶	UQTR	
1986		70	100	84	32		15	3	5	62	371
1987		71	98	81	29		41	6	11	60	397
1988		61	97	80	27		69	15	18	56	423
1989		75	98	78	28		117	31	31	60	518
1990		86	103	81	33		174	43	45	66	631
1991	44	110	86	95	39		163	52	30	62	681
1992	35	90	92	135	48		194	77	46	52	769
1993	25	90	90	175	55		258	80	43	70	886
1994	3	93	109	147	57		257	102	30	77	875
1995	0	99	97	103	57		282	96	35	78	847
1996	0	102	93	127	52		254	107	30	78	843
1997	0	117	81	100	47		235	109	30	64	783
1998	0	71	88	104	37	17	221	95	20	57	710
1999	2	30	98	95	44	24	192	67	23	39	614
2000	1	15	96	103	42	23	158	66	16	39	559
2001	2	28	90	100	44	26	158	70	26	40	584
2002	35	33	95	105	38	18	146	82	29	49	630

NOUVELLES INSCRIPTIONS ⁷

	Certificat	Baccalauréats									Total
	UQAC	Concordia ¹	Concordia ²	Laval	UQAC ³	UQO	UQAM ⁴	UQAM ⁵	UQAM ⁶	UQTR	
1992	4	n.d.	n.d.	74	26		91	41	30	21	287
1993	3	n.d.	n.d.	91	25		142	36	18	40	355
1994	1	n.d.	n.d.	47	24		77	48	5	32	234
1995	1	n.d.	n.d.	32	19		105	29	15	32	233
1996	0	n.d.	n.d.	65	24		58	36	11	26	220
1997	0	n.d.	n.d.	38	17		80	38	5	19	197
1998	0	n.d.	n.d.	56	16	17	54	17	1	21	182
1999	2	n.d.	n.d.	36	19	10	51	7	11	16	152
2000	1	n.d.	n.d.	48	15	4	37	30	8	14	157
2001	2	n.d.	n.d.	25	11	7	59	24	14	13	155
2002	36	n.d.	n.d.	32	13	5	48	33	11	19	197

DIPLÔMES DÉCERNÉS

	Certificat	Baccalauréats									Total
	UQAC	Concordia ¹	Concordia ²	Laval	UQAC ³	UQO	UQAM ⁴	UQAM ⁵	UQAM ⁶	UQTR	
1990		n.d.	n.d.	20	9		n.d.	n.d.	n.d.	12	41
1991		n.d.	n.d.	21	5		22	2	4	18	72
1992		n.d.	n.d.	21	7		47	10	8	11	104
1993	1	n.d.	n.d.	16	10		39	18	10	13	107
1994	19	n.d.	n.d.	31	10		48	14	7	5	134
1995	0	n.d.	n.d.	41	6		46	19	4	16	132
1996	1	n.d.	n.d.	36	20		53	15	11	17	153
1997	0	n.d.	n.d.	50	11		70	23	4	20	178
1998	0	n.d.	n.d.	36	14		60	26	8	15	159
1999	0	n.d.	n.d.	33	9		58	28	6	22	156
2000	0	n.d.	n.d.	31	14		51	27	7	7	137
2001	0	n.d.	n.d.	6	4	2	40	18	2	3	75
2002	1	n.d.	n.d.	20	13	7	37	14	2	7	101

Source : GDEU (MEQ)

1 Incluant le *Specialization in Drama in Education* (ce dernier étant devenu un programme à part entière en art dramatique à l'hiver 1998).

2 *Major in Art Education* qui ne mène pas à un permis d'enseigner.

3 Enseignement des arts (plastiques et dramatique).

4 Concentration enseignement en arts visuels; données corrigées fournies par l'établissement.

5 Concentration enseignement en art dramatique; données corrigées fournies par l'établissement.

6 Concentration enseignement en danse; données corrigées fournies par l'établissement.

7 Les données du rapport de la CUP ont été revues pour inclure les nouvelles inscriptions de toutes les sessions d'une année.

Tableau 3.5 – Données sur les programmes d'études supérieures en enseignement des arts

INSCRIPTIONS À L'AUTOMNE				
	Concordia			UQAM DESS
	Diplôme	Maîtrise	Doctorat	
1986	5	65	8	
1987	10	60	9	
1988	12	53	7	
1989	15	36	6	
1990	13	32	8	
1991	10	32	8	
1992	13	29	10	
1993	9	20	13	
1994	10	25	12	
1995	11	25	14	
1996	7	30	14	
1997	9	35	15	
1998	14	35	17	
1999	15	35	12	4
2000	12	36	13	1
2001	0	36	11	3
2002	0	35	12	3

NOUVELLES INSCRIPTIONS ¹				
	Concordia			UQAM DESS
	Diplôme	Maîtrise	Doctorat	
1992	13	2	2	
1993	5	2	4	
1994	8	7	1	
1995	10	6	3	
1996	7	10	2	
1997	7	9	2	
1998	14	7	3	
1999	12	11	1	4
2000	11	12	3	2
2001	0	6	1	3
2002	0	9	5	2

DIPLÔMES DÉCERNÉS				
	Concordia			UQAM DESS
	Diplôme	Maîtrise	Doctorat	
1990	9	8	1	
1991	8	4	0	
1992	8	3	0	
1993	8	9	1	
1994	7	1	2	
1995	8	3	1	
1996	11	3	1	
1997	4	3	0	
1998	8	5	0	
1999	10	6	5	
2000	14	10	1	
2001	11	5	3	
2002	1	10	2	

Source : GDEU (MEQ)

1 Les données du rapport de la CUP ont été revues pour inclure les nouvelles inscriptions de l'ensemble des sessions d'une année.

Tableau 3.6 – Données sur les certificats ou mineures en histoire de l'art

INSCRIPTIONS À L'AUTOMNE

	Concordia ¹	Laval	UdeM ²	UQAC	Total
1986	16	76	42	6	140
1987	22	56	35	32	145
1988	22	60	46	26	154
1989	40	69	49	23	181
1990	44	58	62	15	179
1991	50	60	56	6	172
1992	52	54	66	3	175
1993	52	46	78	3	179
1994	49	46	78	2	175
1995	56	53	51	16	176
1996	59	44	38	7	148
1997	50	48	45	3	146
1998	52	38	55	1	146
1999	54	48	47	1	150
2000	54	41	47	7	149
2001	47	36	35	5	123
2002	43	41	49	7	140

NOUVELLES INSCRIPTIONS ³

	Concordia ¹	Laval	UdeM ²	UQAC	Total
1992	n.d.	51	55	2	108
1993	n.d.	50	68	3	121
1994	n.d.	39	56	1	96
1995	n.d.	44	44	16	104
1996	n.d.	34	31	6	71
1997	n.d.	38	31	1	70
1998	n.d.	38	50	0	88
1999	n.d.	31	41	2	74
2000	n.d.	31	43	8	82
2001	n.d.	23	31	0	54
2002	n.d.	42	37	3	82

DIPLÔMES DÉCERNÉS

	Concordia ¹	Laval	UdeM ²	UQAC	Total
1990	3	10	16	4	33
1991	2	17	19	14	52
1992	6	18	16	3	43
1993	8	9	19	3	39
1994	6	9	15	1	31
1995	3	10	36	0	49
1996	4	7	24	1	36
1997	10	5	12	0	27
1998	11	14	23	0	48
1999	6	9	10	0	25
2000	2	10	22	0	34
2001	6	18	22	0	46
2002	5	15	9	0	29

Source : GDEU (MEQ)

1 Excluant le *Minor in Art History & Studio Art* reclassé dans la catégorie multidisciplinaire.

2 Les données présentées ici sont celles de l'établissement.

3 Les données du rapport de la CUP ont été revues pour inclure les nouvelles inscriptions de l'ensemble des sessions d'une année.

Tableau 3.7 – Données sur les baccalauréats en histoire de l'art**INSCRIPTIONS À L'AUTOMNE**

	Bishop's	Concordia ¹	Laval	McGill	UdeM ²	UQAM	Total
1986		146	83	105	175	245	754
1987		143	66	135	185	217	746
1988		146	74	143	191	206	760
1989		148	75	139	179	192	733
1990		143	89	127	183	206	748
1991	1	151	86	131	170	222	761
1992	4	162	104	117	163	253	803
1993	5	161	95	107	157	244	769
1994	6	152	87	93	144	265	747
1995	3	168	82	99	144	302	798
1996	3	176	73	91	127	259	729
1997	6	181	95	69	106	250	707
1998	3	181	90	67	120	271	732
1999	3	173	103	85	120	275	759
2000	3	156	105	90	125	264	743
2001	1	156	106	108	144	242	757
2002	1	162	124	149	141	262	839

NOUVELLES INSCRIPTIONS³

	Bishop's ⁴	Concordia ¹	Laval	McGill	UdeM ²	UQAM	Total
1992	n.d.	56	73	17	91	135	372
1993	n.d.	57	48	21	85	94	305
1994	n.d.	50	40	20	80	116	306
1995	n.d.	74	49	16	81	151	371
1996	n.d.	72	50	21	57	100	300
1997	n.d.	68	63	19	51	91	292
1998	n.d.	77	48	28	64	122	339
1999	n.d.	65	64	21	62	118	330
2000	n.d.	54	54	21	74	111	314
2001	n.d.	67	61	26	70	87	311
2002	n.d.	61	68	17	61	110	317

DIPLÔMES DÉCERNÉS

	Bishop's	Concordia ¹	Laval	McGill	UdeM ²	UQAM	Total
1990		28	15	47	21	22	133
1991		19	12	33	28	21	113
1992	5	17	8	40	31	19	120
1993	5	19	21	37	46	27	155
1994	3	27	18	37	39	29	153
1995	4	24	19	27	31	30	135
1996	4	22	17	22	32	29	126
1997	1	24	10	34	30	34	133
1998	4	23	10	27	22	36	122
1999	4	28	14	15	24	37	122
2000	1	29	24	22	30	31	137
2001	2	39	18	28	26	40	153
2002	2	23	25	33	27	34	144

Source : GDEU (MEQ)

¹ Excluant le *Major in Art History & Studio Art* reclassé dans la catégorie multidisciplinaire.² Les données ont été revues pour inclure les effectifs du majeur tels que comptabilisés par l'établissement.³ Les données du rapport de la CUP ont été revues pour inclure les nouvelles inscriptions de l'ensemble des sessions d'une année.⁴ Données non disponibles dans GDEU.

Tableau 3.8 – Données sur les programmes d'études supérieures en histoire de l'art

INSCRIPTIONS À L'AUTOMNE

	Maîtrises						Doctorats					
	Concordia	Laval	McGill	UdeM	UQAM	Total	Concordia ¹	Laval ¹	McGill	UdeM ¹	UQAM ¹	Total
1986	39	28	10	146	67	290			3			3
1987	42	40	9	148	66	305			2			2
1988	39	43	12	146	70	310			1			1
1989	47	41	13	137	78	316			4			4
1990	55	36	11	114	65	281			7			7
1991	40	41	7	116	69	273			11			11
1992	39	36	8	107	74	264			14			14
1993	44	35	11	110	58	258			13			13
1994	43	32	14	72	62	223			20			20
1995	47	27	12	75	55	216			24			24
1996	45	30	14	61	53	203			26			26
1997	43	28	16	55	41	183	2	3	26	8	9	48
1998	47	25	14	56	41	183	5	4	27	12	14	62
1999	47	17	12	46	50	172	9	2	19	11	13	54
2000	38	17	13	48	47	163	12	4	19	13	14	62
2001	43	18	10	46	51	168	12	3	17	12	13	57
2002	42	25	12	38	46	163	12	3	20	15	16	66

NOUVELLES INSCRIPTIONS ²

	Maîtrises						Doctorats					
	Concordia	Laval	McGill	UdeM	UQAM	Total	Concordia ¹	Laval ¹	McGill	UdeM ¹	UQAM ¹	Total
1992	12	8	6	42	24	92			4			4
1993	11	12	4	42	19	88			2			2
1994	13	11	8	36	24	92			8			8
1995	18	10	4	28	17	77			6			6
1996	14	11	5	15	20	65			5			5
1997	15	6	7	22	22	72	2	3	4	8	9	26
1998	14	7	4	22	19	66	3	0	4	4	6	17
1999	12	5	5	22	24	68	4	0	3	3	1	11
2000	10	6	3	20	19	58	3	2	3	2	3	13
2001	12	8	6	12	21	59	2	0	4	1	2	9
2002	10	16	9	13	14	62	2	1	5	4	5	17

DIPLÔMES DÉCERNÉS

	Maîtrises						Doctorats					
	Concordia	Laval	McGill	UdeM	UQAM	Total	Concordia ¹	Laval ¹	McGill	UdeM ¹	UQAM ¹	Total
1990	2	10	3	25	7	47						
1991	15	7	4	21	11	58						
1992	8	6	7	19	13	53						
1993	5	10	1	19	17	52						
1994	9	5	3	21	14	52			1			1
1995	14	4	4	16	9	47			1			1
1996	11	7	1	12	15	46			1			1
1997	13	3	4	14	22	56			1			1
1998	8	2	2	10	13	35			2			2
1999	9	4	4	16	10	43			3			3
2000	14	3	4	6	9	36			3			3
2001	5	2	4	10	13	34			4			4
2002	7	3	3	9	9	31			2			2

Source : GDEU (MEQ)

¹ Programme conjoint.

² Les données du rapport de la CUP ont été revues pour inclure les nouvelles inscriptions de l'ensemble des sessions d'une année.

Tableau 3.9 – Données sur les programmes en art dramatique ou en théâtre

INSCRIPTIONS À L'AUTOMNE

	Mineures ou certificats					Baccalauréats					Maîtrise
	Bishop's	Concordia	Laval	UQAC	Total	Bishop's	Concordia	Laval	UQAM ¹	Total	UQAM
1986		15	106	18	139	23	113		288	424	58
1987	1	12	86	12	111	25	118		271	414	78
1988	3	11	74	12	100	32	115		241	388	78
1989	12	10	62	11	95	42	154		210	406	85
1990	10	16	75	10	111	57	163		198	418	94
1991	11	14	64	4	93	68	178	3	196	445	91
1992	11	12	60	4	87	67	177	36	187	467	90
1993	11	13	43	5	72	78	180	49	194	501	83
1994	11	12	50	6	79	74	158	57	192	481	82
1995	15	10	34	3	62	60	161	59	219	499	76
1996	28	12	35	4	79	59	167	65	251	542	59
1997	25	12	37	5	79	67	173	81	269	590	59
1998	27	12	42	8	89	63	172	74	286	595	57
1999	19	17	41	6	83	59	174	85	260	578	50
2000	8	11	31	2	52	56	162	75	235	528	40
2001	8	11	28	5	52	59	160	77	205	501	34
2002	14	17	31	5	67	57	160	75	218	510	22

NOUVELLES INSCRIPTIONS ²

	Mineures ou certificats					Baccalauréats					Maîtrise
	Bishop's	Concordia	Laval	UQAC	Total	Bishop's	Concordia	Laval	UQAM ¹	Total	UQAM
1992	0	n.d.	58	3	61	18	60	34	50	162	29
1993	1	n.d.	30	2	33	24	51	38	70	183	20
1994	1	n.d.	43	4	48	18	55	37	66	176	21
1995	0	n.d.	28	3	31	18	55	40	85	198	26
1996	3	n.d.	34	3	40	15	63	43	95	216	21
1997	0	n.d.	37	4	41	19	56	46	87	208	18
1998	4	n.d.	37	5	46	19	52	56	101	228	25
1999	1	n.d.	30	5	36	23	52	53	65	193	16
2000	1	n.d.	27	4	32	17	56	39	59	171	12
2001	0	n.d.	28	4	32	11	54	59	58	182	18
2002	3	n.d.	23	2	28	21	54	56	83	214	20

DIPLÔMES DÉCERNÉS

	Mineures ou certificats					Baccalauréats					Maîtrise
	Bishop's	Concordia	Laval	UQAC	Total	Bishop's	Concordia	Laval	UQAM ¹	Total	UQAM
1990	5	0	14	2	21	7	21		38	66	6
1991	7	2	12	2	23	10	26		30	66	16
1992	7	2	14	0	23	16	41		30	87	24
1993	5	2	11	1	19	13	28	4	26	71	17
1994	7	3	7	3	20	15	45	5	32	97	14
1995	3	3	8	0	14	25	32	6	30	93	16
1996	6	3	9	0	18	16	31	6	25	78	20
1997	6	2	4	1	13	18	32	5	23	78	19
1998	11	0	11	0	22	13	35	12	35	95	13
1999	11	0	7	1	19	19	43	14	46	122	11
2000	14	4	13	2	33	18	39	12	45	114	15
2001	4	2	15	1	22	8	34	16	55	113	12
2002	1	4	7	0	12	17	40	21	41	119	8

Source : GDEU (MEQ)

1 Données fournies par l'établissement.

2 Les données du rapport de la CUP ont été revues pour inclure les nouvelles inscriptions de l'ensemble des sessions d'une année.

Tableau 3.10 – Données sur les programmes en danse et en muséologie

INSCRIPTIONS À L'AUTOMNE

	Danse				Muséologie		
	Concordia	UQAM			Laval	UdeM	UQAM
	Baccalauréat	Bac. ¹	DESS ²	Maîtrise	Dip. 2 ^e c.	Maîtrise	Maîtrise
1986	49	126					
1987	55	104				23	29
1988	47	88			12	29	37
1989	47	68			20	40	34
1990	55	44			19	45	48
1991	47	43			24	38	42
1992	46	47			32	33	40
1993	55	50		16	22	32	41
1994	45	68		26	16	44	38
1995	47	71		23	17	38	40
1996	51	82		23	16	42	40
1997	52	71		19	18	39	36
1998	62	74		16	12	45	36
1999	58	78		20	14	42	45
2000	56	85		23	13	54	43
2001	64	81	13	33	20	56	39
2002	66	78	12	30	13	57	41

NOUVELLES INSCRIPTIONS ³

	Danse				Muséologie		
	Concordia	UQAM			Laval	UdeM	UQAM
	Baccalauréat	Bac. ¹	DESS ²	Maîtrise	Dip. 2 ^e c.	Maîtrise	Maîtrise
1992	21	20		0	18		15
1993	23	20		16	12		14
1994	15	31		12	9		14
1995	22	24		4	7		13
1996	23	28		8	7		19
1997	22	22		8	12		18
1998	24	31		5	8	20	17
1999	22	37		9	9	17	21
2000	18	25		12	10	18	18
2001	26	25	13	12	16	21	17
2002	23	19	3	7	6	18	23

DIPLÔMES DÉCERNÉS

	Danse				Muséologie		
	Concordia	UQAM			Laval	UdeM	UQAM
	Baccalauréat	Bac. ¹	DESS ²	Maîtrise	Dip. 2 ^e c.	Maîtrise	Maîtrise
1990	5	18				6	9
1991	14	15			5	13	10
1992	8	7			2	12	8
1993	8	7			6	9	15
1994	18	2			7	6	17
1995	7	8			6	7	8
1996	8	12		5	5	8	14
1997	6	12		5	6	8	13
1998	6	11		5	4	10	10
1999	15	17		3	8	17	11
2000	15	4		3	3	7	19
2001	11	15		4	4	15	16
2002	8	15	1	3	7	13	13

Source : GDEU (MEQ)

1 Données corrigées fournies par l'établissement.

2 DESS en danse et DESS en éducation somatique.

3 Les données du rapport de la CUP ont été revues pour inclure les nouvelles inscriptions de l'ensemble des sessions d'une année.

Tableau 3.11 – Données sur les programmes multidisciplinaires ¹ en arts

	Bishop's		Concordia		Laval		UQAC		UQO		UQAM		Total	
	Mineure et certificats (3) ² B.A. in Fine Arts (avam; hda)		Mineures (3) ³ B.A. (4) ⁴ Master in Fine Arts (avam; épcc)		Mait. en arts vis. (avam; design) Mait. et doct. en littérature & arts de la scène et de l'écran		Bac. interdisciplinaire en arts (avam; design; hda; adt; épcc) Maîtrise en art (avam; design; eda; adt; épcc)		Certificat (avam; design) Baccalauréat (avam; design)		Mait. en arts visuels et médiatiques (avam; eda) Ph.D. en études et pratiques des arts (avam; eda; hda; adt; danse)			
INSCRIPTIONS À L'AUTOMNE														
1986	3	39	25	630	74			84	11		54	93	1013	
1987	1	45	32	629	72			73	14		49	100	1015	
1988	5	63	25	561	76			73	12		45	97	957	
1989	5	62	26	566	72			105	18		38	88	980	
1990	10	70	35	537	74			116	19		36	96	993	
1991	10	73	39	516	78			126	27		39	99	1007	
1992	13	76	39	526	70	9		111	27		47	103	1021	
1993	16	95	46	465	74	20		93	33	45	85	99	1071	
1994	29	68	40	453	77	23		95	28	46	112	82	1053	
1995	16	66	28	434	72	29		87	22	42	120	84	1000	
1996	21	58	24	401	84	33		94	22	34	125	67	963	
1997	17	43	39	396	84	29		88	21	42	131	62	15	967
1998	21	56	41	413	99	34		100	19	41	112	50	28	1014
1999	88	54	50	438	105	39	11	129	23	39	129	52	48	1205
2000	80	59	62	456	94	42	20	107	27	32	156	51	60	1246
2001	62	52	85	488	95	33	24	119	26	33	164	50	67	1298
2002	75	84	68	529	92	41	31	119	35	21	169	56	78	1398
NOUVELLES INSCRIPTIONS ⁵														
1992	2	28	n.d.	148	19	9		41	8		25	32		312
1993	2	39	n.d.	108	21	11		34	12	27	53	35		342
1994	6	22	n.d.	119	27	10		49	5	19	58	18		333
1995	0	13	n.d.	126	18	14		42	4	22	51	28		318
1996	1	14	n.d.	109	58	12		44	6	14	45	22		325
1997	1	22	n.d.	111	23	11		40	6	23	40	20	15	312
1998	4	21	n.d.	124	36	12		47	7	21	39	14	15	340
1999	85	26	n.d.	153	27	19	11	67	22	23	57	28	21	539
2000	16	22	n.d.	153	29	15	15	35	15	13	76	21	17	427
2001	19	16	n.d.	151	28	12	9	48	8	23	63	20	16	413
2002	28	37	n.d.	167	35	22	17	57	13	13	58	23	16	486
DIPLÔMES DÉCERNÉS														
1990	3	12	3	92	19			11	n.d.		7	28		175
1991	4	15	1	119	18			10	n.d.		12	24		203
1992	5	17	9	87	24			25	n.d.		11	34		212
1993	4	16	6	100	15			27	n.d.		11	33		212
1994	6	14	6	98	23	4		26	n.d.	2	6	38		223
1995	8	22	3	100	22	10		19	n.d.	7	18	39		248
1996	8	17	5	91	20	7		14	n.d.	10	21	24		217
1997	5	23	2	102	18	11		17	n.d.	11	18	21		228
1998	6	9	10	74	19	7		8	n.d.	11	28	23		195
1999	4	14	5	86	22	8		20	1	10	22	19		211
2000	13	8	6	84	29	10		17	5	4	22	18	1	217
2001	24	9	9	78	25	14	1	15	3	17	24	18	0	237
2002	12	13	11	89	28	8	3	29	3	15	22	14	3	250

Source : GDEU (MEQ)

AVAM : arts visuels et médiatiques; **EDA** : enseignement des arts; **HDA** : histoire de l'art; **ADT** : art dramatique et théâtre;

ÉPC : études et production cinématographiques

1 Programmes portant sur plus d'un domaine, l'enseignement comptant pour un domaine.

2 *Minor et Certificate in Fine Arts; Certificate in Studio Arts* (depuis 1999).

3 *Minor in Women & the Fine Arts; Minor in Digital Image/Sound & the Fine Arts* (depuis 1997); *Minor in Art History & Studio Art*.

4 *Major in Studio Art; Major in Interdisciplinary Studies; Major et Specialization in Digital Images/Sound & the Fine Arts* (depuis 1997 et 2002 respectivement); *Art History & Studio Art*.

5 Les données du rapport de la CUP ont été revues pour inclure les nouvelles inscriptions de l'ensemble des sessions d'une année.

Tableau 3.12 – Données ¹ sur les baccalauréats généraux en musique

INSCRIPTIONS À L'AUTOMNE							
	Bishop's ²	Concordia ³	Laval	McGill	UdeM	UdeS ⁴	Total
1986	29	186	74	94	221		604
1987	25	191	58	114	199		587
1988	24	182	48	99	179		532
1989	27	216	37	116	189		585
1990	28	193	45	80	178		524
1991	26	202	53	64	159		504
1992	24	197	57	67	157	18	520
1993	31	188	44	56	124	39	482
1994	26	197	76	63	139	50	551
1995	24	187	103	73	157	49	593
1996	28	177	118	64	154	54	595
1997	24	203	146	78	154	62	667
1998	30	205	78	72	155	58	598
1999	35	188	75	78	131	53	560
2000	34	203	77	94	140	56	604
2001	33	179	91	90	132	58	583
2002	39	164	85	81	122	67	558
NOUVELLES INSCRIPTIONS							
	Bishop's ²	Concordia ³	Laval	McGill	UdeM	UdeS ⁴	Total
1990	8	71	32	20	79		210
1991	10	88	29	13	75		215
1992	9	80	30	29	84	18	250
1993	12	67	25	20	58	24	206
1994	5	70	58	22	80	22	257
1995	8	78	64	25	60	20	255
1996	9	76	57	17	84	27	270
1997	5	84	66	19	77	29	280
1998	8	74	50	29	77	26	264
1999	12	67	58	41	71	15	264
2000	8	101	50	45	79	26	309
2001	12	59	55	36	59	29	250
2002	14	61	33	20	63	26	217
DIPLÔMES DÉCERNÉS							
	Bishop's ²	Concordia ³	Laval	McGill	UdeM	UdeS ⁴	Total
1988	3	24	13	31	43		114
1989	6	11	10	13	32		72
1990	5	26	8	21	31		91
1991	5	23	14	14	24		80
1992	6	21	8	18	33		86
1993	5	24	10	14	25		78
1994	3	21	8	17	20		69
1995	6	33	4	16	13	5	77
1996	2	16	6	18	21	6	69
1997	9	20	7	10	22	10	78
1998	4	26	20	33	20	11	114
1999	6	20	7	20	23	8	84
2000	7	25	10	16	23	11	92
2001	6	31	12	12	14	15	90
2002	6	14	24	17	22	7	90

Source : GDEU (MEQ)

- 1 Certaines données, telles qu'apparaissant dans le rapport de la CUP, ont été corrigées.
- 2 Incluant les options en interprétation classique, en composition, en musicologie théorique et en musicologie historique.
- 3 Incluant le *Major in Integrative Music Studies* et le *Specialization in Selected Music Studies*.
- 4 Incluant le cheminement en interprétation classique et depuis 1997 un cheminement en interprétation jazz.

Tableau 3.13 – Données sur les baccalauréats en interprétation ¹**INSCRIPTIONS À L'AUTOMNE**

	Concordia ²	Laval ³	McGill ⁴	UdeM ⁵	UdeS ⁶	UQAM ⁷	UQTR ⁸	Total
1986	35	78	281	163			93	650
1987	28	61	279	136			90	594
1988	20	55	333	141		2	106	657
1989	23	52	349	138		2	81	645
1990	27	52	345	143		33	67	667
1991	32	55	310	161		55	54	667
1992	25	48	299	165	n.d.	78	52	667
1993	39	53	322	172	n.d.	106	41	733
1994	31	47	333	156	n.d.	113	48	728
1995	39	34	314	166	n.d.	115	52	720
1996	44	66	320	185	n.d.	124	72	811
1997	41	2	296	224	n.d.	121	76	760
1998	28	41	284	227	n.d.	132	81	793
1999	26	65	276	225	n.d.	150	42	784
2000	27	71	305	223	n.d.	140	17	783
2001	29	69	342	227	n.d.	131	10	808
2002	36	76	362	205	48	141	8	876

NOUVELLES INSCRIPTIONS

	Concordia ^{2,9}	Laval ³	McGill ⁴	UdeM ⁵	UdeS ⁶	UQAM ⁷	UQTR ⁸	Total
1990	n.d.	25	103	54		31	25	238
1991	n.d.	23	82	77		31	23	236
1992	n.d.	15	111	74	n.d.	31	18	249
1993	n.d.	35	139	59	n.d.	50	32	315
1994	n.d.	16	122	57	n.d.	48	26	269
1995	n.d.	13	99	47	n.d.	51	24	234
1996	n.d.	18	79	84	n.d.	47	38	266
1997	n.d.	0	77	84	n.d.	35	23	219
1998	n.d.	41	94	99	n.d.	49	31	314
1999	n.d.	38	97	121	n.d.	64	1	321
2000	n.d.	42	107	77	n.d.	38	0	264
2001	n.d.	33	128	82	n.d.	40	1	284
2002	n.d.	36	101	75	16	45	1	274

DIPLÔMES DÉCERNÉS

	Concordia ²	Laval ³	McGill ⁴	UdeM ⁵	UdeS ⁶	UQAM ⁷	UQTR ⁸	Total
1988	10	13	41	35			15	114
1989	10	14	42	28			9	103
1990	16	15	55	24			14	124
1991	8	13	45	25			16	107
1992	18	11	60	38		2	13	142
1993	7	16	63	21		1	15	123
1994	23	12	49	42		8	9	143
1995	16	15	48	32	n.d.	19	3	133
1996	13	12	42	37	n.d.	10	6	120
1997	13	7	62	31	n.d.	17	9	139
1998	15	0	57	48	n.d.	13	13	146
1999	11	16	53	55	n.d.	17	19	171
2000	8	22	61	48	n.d.	17	13	169
2001	13	17	54	59	n.d.	19	12	174
2002	12	15	47	73	6	18	1	172

Source : GDEU (MEQ) n.d. : les données du système GDEU ne permettent pas de distinguer les effectifs propres au programme

- 1 Les données sur les programmes en enseignement de la musique sont présentées à la page suivante.
- 2 Interprétation classique et jazz.
- 3 Incluant les effectifs du nouveau (1998) diplôme en jazz et musique populaire.
- 4 Incluant les effectifs de la licence. Interprétation classique et jazz.
- 5 Interprétation classique, jazz et populaire.
- 6 Les données de 2002 sont incluses dans les données du tableau précédent.
- 7 Les données du rapport de la CUP incluaient les effectifs d'autres cheminements; les données corrigées proviennent de l'établissement.
- 8 Effectifs totaux du baccalauréat en musique qui comprend des concentrations en interprétation classique, en interprétation jazz-pop., en éducation musicale (elle aussi devenue un programme d'enseignement à part entière). Tous les programmes ont été abandonnés en 1999.
- 9 Les nouvelles inscriptions sont enregistrées au *Major in Integrative Music Studies* (bac. général).

Tableau 3.14 – Données sur les autres baccalauréats en musique

INSCRIPTIONS À L'AUTOMNE																	
	Composition				Techniques d'écriture	Musicologie théorique	Musicologie historique				Enseignement de la musique			Électroacous./enregis.		Musico- thérapie	Divers cheminements
	Concordia ¹	Laval	McGill	UdeM			UdeM	McGill	UQAM ^{2,3}	Laval	McGill	UdeM	UQAM ^{2,3}	Laval	McGill		
1986	6	11	14	16	22	11		10	12	21	1	153	45			n.d.	284
1987	3	13	10	13	18	8		12	7	24	2	127	47			n.d.	307
1988	3	14	15	15	10	14		9	12	18	2	123	39			n.d.	292
1989	2	10	12	25	12	14		6	9	13	1	111	36			n.d.	277
1990	2	9	15	31	14	13		9	10	13	42	98	48	9		16	189
1991	7	6	22	28	19	15	1	5	16	15	95	84	64	17		23	108
1992	8	10	20	24	20	16	8	4	14	15	133	90	71	23		32	54
1993	10	14	16	17	18	16	11	4	14	12	150	106	64	23		34	26
1994	9	17	12	15	18	18	16	5	11	18	184	94	63	18		39	11
1995	7	12	10	15	18	16	13	4	16	19	191	75	54	22		42	3
1996	9	11	12	16	15	11	10	3	17	17	212	85	53	18		45	0
1997	9	1	17	22	16	5	9	0	9	26	224	87	48	17		44	0
1998	6	1	20	20	20	9	15	4	8	28	181	145	40	11		51	1
1999	3	5	18	31	26	12	17	7	7	26	159	111	55	14		45	0
2000	3	12	22	39	41	8	15	10	7	20	127	108	40	23	23	36	0
2001	2	15	20	39	39	7	10	9	10	24	132	147	49	39	26	38	0
2002	4	17	21	46	47	10	10	12	15	22	125	135	67	51	27	41	0

NOUVELLES INSCRIPTIONS

	Composition				Techniques d'écriture	Musicologie théorique	Musicologie historique				Enseignement de la musique			Électroacous./enregis.		Musico-thérapie	Divers cheminement
	Concordia ¹	Laval	McGill	UdeM	UdeM	McGill	UQAM ^{2,3}	Laval	McGill	UdeM	UQAM ^{2,3}	Laval	McGill	Concordia	McGill	UQAM ²	UQAM ³
1990	n.d.	5	3	13	8	6	1	5	3	7	39	36	17		2	16	15
1991	n.d.	6	4	10	13	7	1	2	3	7	66	47	24		5	14	0
1992	n.d.	10	6	5	10	4	9	3	5	8	75	47	17		11	13	0
1993	n.d.	8	6	7	5	8	5	2	7	5	79	53	18		5	11	0
1994	n.d.	5	1	5	7	2	7	2	4	8	92	34	15		4	17	0
1995	n.d.	1	3	4	6	3	1	1	6	5	81	24	10		7	16	0
1996	n.d.	1	6	2	0	4	3	3	4	8	86	45	16		4	19	0
1997	n.d.	0	7	10	1	1	3	0	1	17	88	41	7		3	14	0
1998	n.d.	1	7	12	10	2	8	4	1	10	40	95	6		6	16	0
1999	n.d.	4	5	26	16	3	4	4	3	11	37	37	31		6	15	0
2000	n.d.	11	8	21	21	2	6	6	3	4	36	33	10	11	15	8	0
2001	n.d.	8	5	13	10	3	0	3	4	12	47	70	29	25	8	17	0
2002	n.d.	7	8	20	19	3	2	6	3	13	40	37	16	16	8	16	0

DIPLÔMES DÉCERNÉS

	Composition				Techniques d'écriture	Musicologie théorique	Musicologie historique				Enseignement de la musique			Électroacous./enregis.		Musico-thérapie	Divers cheminement
	Concordia ¹	Laval	McGill	UdeM	UdeM	McGill	UQAM ^{2,3}	Laval	McGill	UdeM	UQAM ^{2,3}	Laval	McGill	Concordia	McGill	UQAM ²	UQAM ³
1988	1	0	0	5	5	1		1	3	8		31	9			n.d.	70
1989	3	4	2	1	3	1		3	2	5		46	8			n.d.	58
1990	0	2	1	2	4	2		3	2	2		23	10			n.d.	68
1991	3	1	0	6	5	2		2	2	1	4	46	3			n.d.	62
1992	4	0	3	5	2	2		1	5	6	20	26	6		1	1	50
1993	3	0	4	9	1	3		1	4	4	29	20	16		4	0	26
1994	6	0	4	6	3	4		2	5	2	35	18	12		4	9	17
1995	4	0	2	2	3	2		0	2	5	37	29	15		2	8	5
1996	3	4	3	7	9	7	4	2	1	4	50	28	10		6	7	5
1997	5	2	0	3	1	6	3	0	4	4	60	25	14		0	7	1
1998	2	1	3	10	5	0	0	0	3	3	58	20	12		2	5	0
1999	4	3	1	4	5	1	0	4	3	7	48	44	10		0	8	2
2000	1	2	2	4	3	4	2	0	2	6	56	39	14		2	11	0
2001	1	0	5	3	5	3	4	0	1	4	34	13	2	6	0	9	0
2002	2	2	7	9	5	0	0	3	2	8	27	24	4	2	3	7	0

Source : GDEU (MEQ)

n.d. : les données du système GDEU ne permettent pas de distinguer les effectifs propres au programme

- 1 Théorie et composition; les nouvelles inscriptions sont enregistrées au *Major in Integrative Music Studies* (bac. général).
- 2 Les données du rapport de la CUP étaient erronées; les données corrigées proviennent de l'établissement.
- 3 Entre 1986 et 1990, les effectifs des divers cheminement étaient généralement regroupés; par la suite, et graduellement, une comptabilisation séparée s'est établie.

Tableau 3.15 – Données sur les maîtrises en musique

INSCRIPTIONS À L'AUTOMNE												
	Interprétation			Composition			Musico. hist. & théo.			Éduc. music.		Technos
	Laval	McGill	UdeM	Laval	McGill ¹	UdeM	Laval	McGill	UdeM	Laval ²	McGill	McGill
1984		22	66		49	25			30			
1985		26	57		43	26			30			
1986	39	30	67	6	50	20	7		27	37		
1987	41	30	65	5	51	19	8	Voir composition	26	38	Voir composition	Voir composition
1988	36	31	59	7	48	21	13		30	37		
1989	30	35	71	6	53	21	13		32	32		
1990	27	45	72	3	52	19	9		25	22		
1991	20	53	75	2	45	17	5		22	23		
1992	18	53	82	2	41	11	3	27	27	27		
1993	20	56	70	2	49	10	4	29	39	39		
1994	21	65	60	1	55	7	4	21	31	31		
1995	17	67	78	2	51	12	5	20	19	19		
1996	22	61	76	5	42	12	4	25	16	16		
1997	21	55	59	7	36	15	3	26	21			
1998	22	46	52	6	33	13	4	23	24			
1999	23	57	63	4	31	15	5	25	20			
2000	24	63	67	3	35	17	3	27	26			
2001	33	71	82	5	38	16	0	29	23			
2002	43	79	104	2	10	20	0	15	24	24	1	18

NOUVELLES INSCRIPTIONS												
	Interprétation			Composition			Musico. hist. & théo.			Éduc. music.		Technos
	Laval	McGill	UdeM	Laval	McGill ¹	UdeM	Laval	McGill	UdeM	Laval ²	McGill	McGill
1990	12	25	30	0	10	3	1	n.d.	8	6	n.d.	n.d.
1991	10	28	35	2	14	7	0	n.d.	8	15	n.d.	n.d.
1992	8	27	49	0	15	4	0	n.d.	12	16	n.d.	n.d.
1993	15	25	22	0	21	7	3	n.d.	12	23	n.d.	n.d.
1994	15	36	22	1	19	5	2	n.d.	8	17	n.d.	n.d.
1995	8	21	49	1	17	6	2	n.d.	10	5	n.d.	n.d.
1996	12	33	30	4	16	4	0	n.d.	11	6	n.d.	n.d.
1997	25	20	23	3	17	7	2	n.d.	10	15	n.d.	n.d.
1998	16	26	24	2	12	4	3	n.d.	7	14	n.d.	n.d.
1999	13	34	33	2	14	7	2	n.d.	14	14	n.d.	n.d.
2000	18	32	36	3	20	7	0	n.d.	9	16	n.d.	n.d.
2001	20	40	53	2	18	6	0	n.d.	11	12	n.d.	n.d.
2002	24	40	55	0	6	11	0	5	9	14	1	12

DIPLÔMES DÉCERNÉS												
	Interprétation			Composition			Musico. hist. & théo.			Éduc. music.		Technos
	Laval	McGill	UdeM	Laval	McGill ¹	UdeM	Laval	McGill	UdeM	Laval ²	McGill	McGill
1988	9	7	26	1	4	4	0	n.d.	5	10	n.d.	n.d.
1989	10	19	18	2	11	3	1	n.d.	7	7	n.d.	n.d.
1990	6	8	23	1	8	4	2	n.d.	11	7	n.d.	n.d.
1991	5	12	27	1	12	5	4	n.d.	6	7	n.d.	n.d.
1992	12	17	30	2	9	5	0	n.d.	4	6	n.d.	n.d.
1993	8	17	31	0	13	1	1	n.d.	8	3	n.d.	n.d.
1994	7	21	39	2	8	3	0	n.d.	10	12	n.d.	n.d.
1995	7	12	22	0	12	3	1	n.d.	5	7	n.d.	n.d.
1996	6	32	29	1	17	0	1	n.d.	2	9	n.d.	n.d.
1997	8	23	37	0	13	2	2	n.d.	6	4	n.d.	n.d.
1998	13	32	30	1	12	4	1	n.d.	6	3	n.d.	n.d.
1999	7	19	20	2	15	2	0	n.d.	6	11	n.d.	n.d.
2000	15	22	23	2	17	2	2	n.d.	5	5	n.d.	n.d.
2001	3	26	30	1	14	7	3	n.d.	2	4	n.d.	n.d.
2002	11	31	28	2	2	5	0	6	8	9	1	6

Source : GDEU (MEQ)

 1 Incluant les effectifs des maîtrises en musicologie historique et théorique, en éducation musicale, en *Computer applications and Sound Recording*. À compter de 2002, les effectifs sont déclarés séparément selon le domaine.

2 Incluant les effectifs de la maîtrise en didactique instrumentale.

Tableau 3.16 – Données sur les doctorats en musique

INSCRIPTIONS À L'AUTOMNE

	UdeM	McGill		Laval
	Int./Comp./Musico.	Comp./Int.	Musico./Éduc./Tech.	Musico./Éduc.
1984	26	0		10
1985	33	1		12
1986	38	2		11
1987	39	3		10
1988	48	2	7	8
1989	36	3	8	13
1990	51	3	9	17
1991	59	4	14	17
1992	60	3	16	9
1993	55	5	14	7
1994	55	5	21	5
1995	56	6	24	3
1996	56	7	28	3
1997	48	14	26	3
1998	41	15	23	1
1999	41	15	19	3
2000	26	19	22	5
2001	32	6	34	5
2002	38	23	21	8

NOUVELLES INSCRIPTIONS

	UdeM	McGill		Laval
	Int./Comp./Musico.	Comp./Int.	Musico./Éduc./Tech.	Musico./Éduc.
1990	21	0	1	6
1991	18	0	4	2
1992	16	0	2	1
1993	6	0	1	0
1994	9	0	7	3
1995	8	6	7	0
1996	11	7	7	1
1997	12	4	4	1
1998	6	2	4	0
1999	7	5	2	2
2000	3	5	9	3
2001	12	0	12	2
2002	18	8	4	3

DIPLÔMES DÉCERNÉS

	UdeM	McGill		Laval
	Int./Comp./Musico.	Comp./Int.	Musico./Éduc./Tech.	Musico./Éduc.
1988	1	0		1
1989	10	0		0
1990	5	0		1
1991	8	0		0
1992	6	1		1
1993	5	0	2	1
1994	11	1	1	1
1995	7	0	2	2
1996	8	1	0	0
1997	10	3	4	0
1998	9	0	1	2
1999	7	4	3	0
2000	10	0	5	0
2001	5	4	2	0
2002	8	0	6	0

Source : GDEU (MEQ)

Int. : interprétation ; **Comp.** : composition ; **Musico.** : musicologie historique et/ou théorique ;
Educ. : éducation musicale ; **Tech.** : technologies musicales

Tableau 4 – Données sur le corps professoral des unités responsables de programmes en arts

	Nombre de professeurs réguliers ¹ à l'automne			Âge moyen aut. 2002	Détenteurs de doctorat aut. 2002	Contribution des chargés de cours, aut. 2002 ²
	1992	1997	2002			
Bishop's						
Dept. of Fine Arts	5	4	3	51	2	7
Dept. of Drama	4	4	4	49	1	2
Dept. of Music	n.d.	3	3	45	3	3
Concordia						
Dept. of Studio Arts	38	28	30	50	2	66
Dept. of Design Art	7	7	7	46	2	25
Dept. of Art Education & Art Therapy	10	12	10	55	7	19
Dept. of Art History	13	10	13	53	6	11
Dept. of Theatre	11	10	11	55	4	15
Contemporary Dance Dept.	4	2	2	48	0	14
Dept. of Music	n.d.	11	10	52	3	52
Laval						
École des arts visuels	24	24	17	51	2	104
Dép. des littératures (théâtre)	4	4	4	55	4	5
Dép. d'hist.-section hist. de l'art	8	8	7	51	7	1
Faculté de musique	35	25	23	53	9	65
McGill						
Dept. of Art History & Comm. Studies	7	5	7	45	7	5
Faculty of Music	n.d.	46	42	50	20	35
UdeM						
Dép. d'histoire de l'art	20	20	14	55	12	5
Faculté de musique	n.d.	28	39	52	17	n.d.
UdeS						
École de musique	n.d.	5	5	42	3	7
UQAC						
Dép. des arts et lettres	11	11	11	51	4	3
UQO						
Dép. des sc. de l'éducation ³	4	4	7	45	1	32
UQAM						
École des arts visuels et médiatiques	36	25	19	51	6	63
École de design	29	26	22	54	7	55
Dép. d'histoire de l'art	16	13	12	57	9	21
École supérieure de théâtre	–	15	11	54	3	37
Dép. de danse	8	9	7	53	5	21
Dép. de musique	n.d.	18	14	54	3	26
UQAT						
Module des sc. de l'éducation	2	1	4	43	3	5
UQTR						
Module des arts plastiques	9	6	9	50	2	22

Source : établissements universitaires.

1 Professeurs détenant des postes réguliers, «... qu'ils soient engagés à temps complet dans des activités régulières d'enseignement ou de recherche, en sabbatique ou en perfectionnement. » (EPE, CREPUQ, 1996)

2 Nombre de cours de trois crédits donnés par des chargés de cours.

3 Les données concernent les professeurs qui enseignent dans les programmes en arts.

Tableau 5 – Données sur le financement de la recherche

	Subventions (en K\$) d'organismes reconnus ¹			Subventions (en K\$) d'autres organismes			Contrats (en K\$)			Totaux (en K\$)			Montants annuels moyens/prof. régulier ³				Nb prof. 2002
													Organis. reconnus	Autres organismes	Contrats	Total	
	2000-2001	2001-2002	Total	2000-2001	2001-2002	Total	2000-2001	2001-2002	Total	2000-2001	2001-2002	Total					
Bishop's																	
Dept. of Fine Arts	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	2	2	4	n.d.	n.d.	n.d.	725	3
Dept. of Drama	–	–	–	–	n.d.	n.d.	–	n.d.	n.d.	–	5	5	n.d.	n.d.	n.d.	624	4
Dept. of Music	n.d.	–	n.d.	n.d.	–	n.d.	n.d.	–	n.d.	4	–	4	n.d.	n.d.	n.d.	625	3
Concordia																	
Dept. of Studio Arts	2	93	96	86	108	194	–	–	–	88	202	290	1 594	3 233	–	4 827	30
Dept. of Design Art	1	11	12	25	38	63	–	–	–	26	49	75	857	4 485	–	5 342	7
Dept. of Art Ed. & Art Ther. ²	56	86	142	2	3	4	–	–	–	57	89	147	7 113	225	–	7 338	10
Dept. of Art History	90	29	119	41	20	61	–	–	–	131	49	180	4 577	2 352	–	6 930	13
Dept. of Theatre	2	21	24	20	–	20	–	–	–	22	–	44	1 076	909	–	1 986	11
Contemporary Dance Dept.	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2
Dept. of Music	1	8	8	26	–	26	–	–	–	27	–	35	424	1 319	–	1 743	10
Laval																	
École des arts visuels	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	17
Dép. des littératures (théâtre)	23	23	46	–	–	–	–	–	–	23	23	46	2 091	0	–	2 091	4
Dép. d'hist. (hist. de l'art)	–	49	49	–	–	–	–	–	–	–	–	49	3 500	–	–	–	7
Faculté de musique	17	30	47	–	–	–	–	–	–	–	–	47	1 019	–	–	–	23
McGill																	
Dept. of Art His. & Com. Stu.	88	n.d.	n.d.	–	n.d.	n.d.	–	n.d.	n.d.	–	–	–	–	–	–	–	7
Faculty of Music	51	n.d.	n.d.	1 700	n.d.	n.d.	105	n.d.	n.d.	–	–	–	–	–	–	–	42
UdeM																	
Dép. d'histoire de l'art	100	79	179	47	75	122	–	–	–	146	154	301	6 393	4 345	–	10 738	14
Faculté de musique	44	59	103	165	148	313	–	17	17	209	225	434	1 324	4 013	221	5 558	39
UdeS																	
École de musique	–	23	23	–	–	–	–	–	–	–	23	23	–	–	–	2 269	5
UQAC																	
Dép. des arts et lettres	–	–	–	4	22	26	–	–	–	4	22	26	–	1 191	–	1 191	11
UQO																	
Dép. des sci. de l'édu. ³	3	12	16	–	–	–	–	–	–	3	12	16	203	–	–	1 133	7
UQAM																	
École des arts vis. et méd.	79	161	239	55	–	55	–	–	–	134	161	294	6 293	1 450	–	7 742	19
École de design	335	500	835	18	–	18	15	–	15	368	500	867	18 977	398	334	19 710	22
Dép. d'histoire de l'art	117	58	174	16	–	16	3	–	3	135	58	193	7 270	651	125	8 046	12
École supérieure de théâtre	47	96	142	11	–	11	–	–	–	58	96	211	6 470	500	–	9 587	11
Dép. de danse	94	187	280	21	–	21	41	–	41	155	187	342	20 034	1 500	2 894	24 428	7
Dép. de musique	25	–	25	7	–	7	–	–	–	32	–	32	905	–	–	1 156	14
UQAT																	
Module des sci. de l'édu.	5	15	20	–	–	–	–	22	22	5	37	42	2500	–	2750	5250	4
UQTR																	
Module des arts plastiques	75	–	75	10	102	112	–	–	–	85	102	187	4 167	6 230	–	10 396	9

Source : établissements universitaires.

1 Organismes reconnus selon le Système d'information sur la recherche universitaire (SIRU).

2 Les données concernent l'ensemble des activités du Département.

3 Les données concernent la recherche en arts.

Tableau 6 – Crédits-étudiants¹ au premier cycle en arts à l'automne 2002

	Nombre total (A)	Crédits-étudiants exogènes ² (B)	Part des crédits- étudiants exogènes ¹ (B/A)
Bishop's			
<i>Dept. of Fine Arts</i>	430	n.d.	n.d.
<i>Dept. of Drama</i>	267	n.d.	n.d.
<i>Dept. of Music</i>	225	n.d.	n.d.
Concordia			
<i>Dept. of Studio Arts</i>	5 793	1 857	32%
<i>Dept. of Design Art</i>	1 623	135	8%
<i>Dept. of Art Education & Art Therapy</i>	741	261	35%
<i>Dept. of Art History</i>	2 811	1 719	61%
<i>Dept. of Theatre</i>	2 082	366	18%
<i>Contemporary Dance Dept.</i>	600	78	13%
<i>Dept. of Music</i>	3060	731	24%
Laval			
École des arts visuels	11 949	1 625	14%
Dép. des littératures (théâtre)	783	–	–
Dép. d'hist.-section hist. de l'art	1 632	–	–
Faculté de musique	4 071	354	9%
McGill			
<i>Dept. of Art History & Comm. Studies</i>	2406	1 475	61%
<i>Faculty of Music</i>	10 215	5 528	54%
UdeM			
Dép. d'histoire de l'art	4 437	1 083	24%
Faculté de musique	5 421	179	3%
UdeS			
École de musique	978	36	4%
UQAC			
Dép. des arts et lettres	6 497	1730	27%
UQO			
Dép. des sc. de l'éducation ²	2 714	150	6%
UQAM			
École des arts visuels et médiatiques	8 919	1 374	15%
École de design	7 759	917	12%
Dép. d'histoire de l'art	5 241	2 661	51%
École supérieure de théâtre	3 879	385	10%
Dép. de danse	1 813	274	15%
Dép. de musique	2 901	387	13%
UQAT			
Module des sc. de l'éducation	1 281	–	–
UQTR			
Module des arts plastiques	2 497	570	23%

Source : établissements universitaires.

1 Crédits-étudiants générés par les étudiants d'autres départements (cours de service ou autres).

2 Crédits-étudiants en arts uniquement.

Recommandations de la CUP concernant les programmes et unités de musique

Recommandation 1

Réaliser le regroupement des activités de formation d'interprètes des Conservatoires de musique de Québec et de Montréal avec celles des universités francophones à Québec et à Montréal, dans des espaces communs, tel que présenté dans les ententes annexées au présent rapport.

Recommandation 2

En conséquence, ne pas créer de nouveau programme de maîtrise ni de doctorat en interprétation au Québec..

Recommandation 3

Que les deux nouvelles entités en formation d'interprètes de Québec et de Montréal fassent rapport à la sous-commission sur l'évolution de leur mise en place et sur leurs projets lors d'une réunion à tenir en mars 1998.

Recommandation 4

Limiter la formation des maîtres en musique aux programmes de baccalauréat des quatre universités actuellement en mesure de les offrir et conserver aux unités de musique l'entière responsabilité de leur gestion.

Recommandation 5

Que l'Université Laval explore avec l'UQAM la forme de collaboration à établir au deuxième cycle en éducation musicale et fasse rapport à la réunion de la sous-commission prévue en mars 1998.

Recommandation 6

La Commission prend acte du projet de maîtrise conjoint de l'UQAM et l'Université Concordia en musicothérapie et recommande que les instigateurs s'adjoignent l'expertise de spécialistes du milieu de la santé.

Recommandation 7

Puisqu'elle a les ressources requises pour offrir cinq concentrations à l'intérieur de son baccalauréat, que l'UQAM puisse dispenser également un bac de type général en musique.

Recommandation 8

Que l'UQAM et l'Université Concordia consolident, ou développent le cas échéant, des activités qui permettent une contribution des autres arts à la musique ainsi que la réciproque, si possible.

Recommandation 9

Que les universités Bishop's et de Sherbrooke examinent les solutions à apporter aux difficultés signalées. On souhaite que les établissements en viennent à mettre en place les « mécanismes de collaboration » adoptés par les recteurs et le ministre de l'Éducation en 1990 pour mettre en oeuvre la collaboration des unités responsables de l'enseignement de la musique et que l'on fasse rapport des travaux réalisés à la réunion de la sous-commission en mars 1998.

Recommandation 10

Que la direction de l'Université du Québec à Trois-Rivières envisage dès maintenant les trois hypothèses réalistes en matière d'offre de programmes en musique : 1) offrir un bac général seulement; 2) offrir un bac en éducation musicale seulement; 3) abandonner tout programme en musique. Qu'elle fasse rapport de sa décision à la Commission à sa réunion de janvier 1998.

Recommandation 11

Que les universités Laval, McGill et de Montréal systématisent les échanges de cours aux cycles supérieurs dans les domaines spécialisés de la composition et de la musicologie historique et théorique.

Recommandation 12

Que le groupe de travail conjoint cégeps-universités formé par la sous-commission examine les conditions d'un continuum de formation en précisant notamment le niveau des connaissances fondamentales ainsi que le répertoire à maîtriser en interprétation requis pour accéder au niveau universitaire.

Catégorie de la création pour fin d'inventaire

(Source : Faculté de musique, Université de Montréal)

- 1a. Livre dans la discipline ou le champ d'expertise (comprend la monographie, la bibliographie annotée et le manuel, toujours à la condition d'être publié par une maison d'édition. Le livre comporte un minimum de 50 pages).
- 1b. Publication d'un logiciel.
- 1c. Création d'une œuvre majeure présentée publiquement (concert, radio, télévision, disque, vidéo, etc.) ou publiée.
- 1d. Facture d'instruments de musique.
- 1e. Première exécution de la part du chercheur d'une œuvre musicale majeure, nécessitant une préparation particulière, à titre de chef d'orchestre, instrumentiste soliste, chanteur soliste en concert public, sur disque, etc.

- 2a. Chapitre de livre dans la discipline ou le champ d'expertise (il s'agit d'un *reader* écrit par plusieurs chercheurs qui se partagent les chapitres).
- 2b. Article dans un périodique avec comité de lecture ou politique éditoriale.
- 2c. Communication publiée dans les Actes de congrès, non publiée sous une autre forme.
- 2d. Traduction publiée d'un livre dans la discipline ou le champ d'expertise (révélatrice principalement de l'expertise du chercheur et non uniquement de la capacité de traduire).
- 2e. Compte rendu critique publié d'un livre, d'un article, d'un enregistrement, etc. dans une revue avec comité de lecture.
- 2f. Création d'une œuvre de moindre portée présentée publiquement (concert, disque, télévision, radio, vidéo, etc.) ou publiée (par exemple : une composition qui interviendrait accessoirement dans une autre œuvre artistique comme musique de scène, musique de film, etc.; exceptionnellement, des œuvres de cette sorte peuvent être classées en 1b).
- 2g. Arrangement ou orchestration musicale joué(e) publiquement (concert, disque, etc.) ou publié(e).
- 2h. Première exécution de la part du chercheur d'une œuvre de difficulté moyenne à titre de chef d'orchestre ou soliste en concert public, sur disque, etc.
- 2i. Première exécution de la part du chercheur à titre de membre d'un groupe de musique de chambre.

- 3a. Article dans un périodique professionnel ou sans comité de lecture, mais autre que de simple vulgarisation.
- 3b. Rapport de recherche commandité avec dépôt légal, non publié sous une autre forme.
- 3c. Rapport de recherche, *pre-print*, *research paper*, non publié.
- 3d. Traduction d'un article de périodique (révélatrice de l'expertise du chercheur).
- 3e. Compte rendu critique publié d'un livre, d'un article, d'un enregistrement, etc. dans une revue sans comité de lecture (la présentation de résumés [abstracts] est exclue ici).
- 3f. Brevet.
- 3g. Texte de présentation (préface) d'un livre, notes de pochette de disque.

- 4a. Édition de livre dans la discipline ou le champ d'expertise, à titre d'éditeur responsable.
- 4b. Édition de revue, à titre d'éditeur responsable.
- 4c. Direction d'un numéro spécial, à titre d'éditeur responsable, d'un périodique de la discipline.
- 4d. Édition musicale.
- 4e. Réalisation d'émissions de radio, télévision, disque, vidéo, etc.

5. Prérecherche (projets subventionnés, contrats de recherche, missions de recherche, banques de données, études de faisabilité, commande d'œuvre en composition).

Catégorisation du rayonnement

- A) Communication à un congrès, un colloque, un symposium.
- B) Organisation d'un congrès : élaboration conceptuelle (définition des thèmes, choix des conférenciers).
- C) Direction artistique d'un festival, d'une académie, d'une société de concerts.
- D) Enseignement dans une académie d'été, un stage, un master-class.
- E) Expertise universitaire (participation à un comité de lecture, participation à un comité d'agrément, participation à un jury de thèse hors de l'Université de Montréal, participation à un comité d'évaluation de programme, participation à un congrès à titre d'animateur, de président d'atelier ou de répondant.
- F) Participation à un jury pour le choix ou l'évaluation d'artistes lauréats.
- G) Participation (autre que la 1^{re} exécution de la part du chercheur) à un concert public, à un enregistrement, etc.
- H) Service à la communauté (participation à une émission radiophonique ou télédiffusée, participation active ou consultation auprès d'organismes publics ou privés).
- I) Conférence publique.
- J) Article de vulgarisation (dans une revue ou un journal).
- K) Diffusion (autre que la première) d'œuvres de compositeurs.
- L) Reconnaissance publique (hommage, nomination, distinction, doctorat honorifique, ...).

**Liste des rapports déposés
au Comité des affaires académiques de la CREPUQ
par le Comité de suivi sur les programmes**

Rapport n° 1	Physique, mathématiques, informatique Octobre 2001 CUP : Rapport sectoriel n° 5	Rapport n° 10	Sciences de la Terre, de l'eau et de l'atmosphère Janvier 2003 CUP : Rapport sectoriel n° 7
Rapport n° 2	Études littéraires, langues et littératures modernes et études anciennes Décembre 2001 CUP : Rapport sectoriel n° 8	Rapport n° 11	Formation postdoctorale en médecine Décembre 2002 CUP : Rapport sectoriel n° 12
Rapport n° 3	Linguistique, traduction, français et anglais Décembre 2001 CUP : Rapport sectoriel n° 11	Rapport n° 12	Psychologie, psychoéducation, sexologie, travail social, animation sociale et culturelle, criminologie et gérontologie Janvier 2003 CUP : Rapports sectoriels n° 9, 13 et 23
Rapport n° 4	Philosophie et éthique Novembre 2001 CUP : Rapport sectoriel n° 21	Rapport n° 13	Architecture, design, aménagement, urbanisme et études urbaines Juin 2003 CUP : Rapport sectoriel n° 15
Rapport n° 5	Science politique, sociologie et disciplines apparentées, anthropologie, études féministes, sciences du loisir et récréologie Juin 2002 CUP : Rapport sectoriel n° 23	Rapport n° 14	Histoire, géographie, archivistique, bibliothéconomie, sciences de l'information, archéologie, démographie Juin 2003 CUP : Rapport sectoriel n° 16
Rapport n° 6	Communication, études et production cinématographiques Mai 2002 CUP : Rapports sectoriels n° 2 et 24	Rapport n° 15	Orthophonie et audiologie, ergothérapie, physiothérapie, sciences de la réadaptation, ergonomie, chiropratique, pratique sage-femme, podiatrie Mai 2003 CUP : Rapport sectoriel n° 17
Rapport n° 7	Génie Mai 2002 CUP : Rapport sectoriel n° 3	Rapport n° 16	Médecine dentaire, pharmacie et optométrie Mai 2003 CUP : Rapports sectoriels n° 20 et 17
Rapport n° 8	Théologie et sciences des religions Juin 2002 CUP : Rapport sectoriel n° 4		
Rapport n° 9	Biologie, chimie, biochimie, microbiologie, sciences biomédicales et sciences de l'environnement Décembre 2002 CUP : Rapport sectoriel n° 6		

- Rapport n° 17** Éducation
CUP : Rapport sectoriel n° 10
- Rapport n° 18** Éducation physique et sciences
de l'activité physique
CUP : Rapport sectoriel n° 18
- Rapport n° 19** Arts visuels et médiatiques,
danse, art dramatique,
musique, enseignement des
arts, histoire de l'art et
muséologie
CUP : Rapports sectoriels n° 24
et 1